ANGLET magazine

FÉVRIER-MARS 2008 **N° 90**

VIE CIVIQUE

Petit abécédaire des élections

PERSONNES ÂGÉES

Comment faire société ?

SOLIDARITÉ

Donner son sang

SITES FUNÉRAIRES

Les nouvelles nécropoles

DOSSIER SCOT

Comment vivrons-nous demain ?

Anglet

www.anglet.fr

Photo : I. Palé

FÊTES D'ANGLET

LE CENTENAIRE

EXPO CONFLUENCES ARTISTIQUES ⇢ p. 20 MICHEL ETCHEVERRY EN CONCERT ⇢ p. 23 PORTRAIT CHIZURU BOCHATON ⇢ p. 28 FINALE VOLCOM TOUR ⇢ p. 33

SOMMAIRE

En raison des prochaines élections muncipales et cantonales des 9 et 16 mars 2008, ce numéro ne comporte pas d'éditorial, ni de tribune d'expression des oppositions.

Directeur de la publication :
Robert Villenave.
Direction de la communication :
L. Béobide.
Rédaction : L. Béobide.
N.?Lamarque.?
Ont participé à ce numéro :
B.?Alter, J.-P.?Aren.
Directeur artistique :
Ph. Villard / VÉGA.
Photos, illustrations : Hélin, B. Alter, Balloide-Photos, I.P.?photos, D.?Pouillenot.
Publicité : Supports Promotion.
Impression : Cartonnages Larré.
Dépôt légal : à parution.

Dans la ville 4
Petit abécédaire des élections
Personnes âgées - Comment "faire société" ?
Solidarité - Donner son sang
Sites funéraires - Les nouvelles nécropoles
En bref ?

Dossier 13
SCOT - Comment vivrons-nous demain ?

Rencontre 18
Roller skating angloy - Comme sur des roulettes

Expression 19
Confluences artistiques
L'eau dans les langages de l'art
L'Adour poétique
Miracle sur le camino
Art en questions
Sauvegarde de la faune sauvage
Bien manger pour bien vieillir
Arts et philosophie
Renaud Camus écrit étrangement que l'art
Vivre sur Mars
La télévision a-t-elle une influence sur ceux qui la regardent ?
Sur les traces d'un troubadour oublié
Wagner et Louis II de Bavière
À l'Université du temps libre
David Olaïzola en concert
Michel Etcheverry en concert
Jazz avec André Villéger et Alain Jean-Marie
Mille chœurs pour un regard
Performances musicales
Abdelak
L'Enseigneur
Aneta du Boucau
Fondre de plaisir
Cargo, récit du pays des ombres
Voyage en sol majeur
Les promenades de l'arbre
Semaine du développement durable
Des marins en Pays basque
Franchir demain les Pyrénées
"Izadia, un monde à part"
Les lectures du coussin rouge
Les petits ateliers
Les ateliers de l'arbre
Le centenaire des fêtes
Omelette pascale

Mémoire 26
Fêtes d'Anglet - Patinées par les ans

Portrait 28
Chizuru Bochaton

Entreprendre 30
Échappée chinoise
La scène, c'est show

Sports-loisirs 33
Il va y avoir du sport'J
Tournoi d'El Hogar
Uhaina Classic
Finale européenne du Volcom Tour
Les aventuriers du Pignada
Les mardis de la pelote

Zoom 33
Une maison du savoir au Togo
Quand rugby rime avec Mali
Symboles et fastes des arènes
Un angloy aux championnats du monde Masters de surf

Bon à savoir 35

Carnet 36
État civil/Hommage

Moins d'un an après les scrutins présidentiel et législatif, les électrices et les électeurs sont de nouveau appelés aux urnes. Les 9 et 16 mars prochains, ils auront à renouveler l'équipe municipale qui gérera la cité pour les six ans à venir, ainsi que le conseiller général de leur canton. Mode d'emploi citoyen.

Vie civique

Petit abécédaire des élections

A comme Anglet

Les élections ont lieu à Anglet comme simultanément dans 36 784 communes françaises et plus de 4 000 cantons.

B comme bureaux de vote

Le devoir civique s'accomplit au bureau de vote. Il y en a quarante et un à Anglet (vingt-six pour les municipales et quinze sur le canton Sud). Les bureaux de vote se composent d'un président de bureau et d'au moins deux assesseurs, désignés, par les différents candidats, parmi les électeurs du département (art. R.44 du Code électoral). Ils comprennent aussi un secrétaire qui a voix consultative lors des décisions prises par le bureau de vote, et qui rédige le procès-verbal. Par ailleurs, chaque candidat peut exiger la présence d'un délégué habilité à contrôler toutes les opérations électorales. De même, des scrutateurs procèdent au dépouillement des votes sous la surveillance des membres du bureau.

C comme commune ou canton

Les communes ont été créées le 14 décembre 1789 pour uniformiser le territoire français, alors divisé en paroisses, villes ou villages (la même année que les départements, districts et cantons). Le canton est une subdivision du département. Chaque canton a un conseiller général. Les conseils généraux sont renouvelés par moitié tous les trois ans. Anglet est divisée en deux cantons (Sud et Nord). Les dernières élections cantonales avaient lieu les 21 et 28 mars 2004. Celles des 9 et 16 mars 2008 concernent le canton Sud.

Photos : R. Hélin

D comme (suffrage) direct

La loi municipale du 5 avril 1884 a institué le suffrage direct pour l'élection des conseillers municipaux. Les conseillers généraux sont élus au suffrage universel direct depuis la loi départementale du 10 août 1871.

E comme enjeu

Dans les communes, les électeurs choisiront l'équipe qui conduira pour six ans, les affaires de la cité sur la base d'un projet municipal. Les résultats détermineront aussi la composition des intercommunalités, dont le rôle dans les agglomérations est devenu considérable. Les élections cantonales sont également un enjeu de pouvoir important en raison des compétences transférées aux départements par les lois de décentralisation (action sociale et d'insertion, gestion des collèges, grands équipements comme les routes, environnement, sport, culture).

F comme femmes

(Voir parité).

G comme grands électeurs

Les élus de cette élection, en tant que grands électeurs sénatoriaux voteront en septembre 2008 pour élire les sénateurs de la série A pour des mandats de 6 ans.

H comme hôtel de ville

(Voir organisation du scrutin).

I comme inscrits

Pour être électeur dans le cadre de ces élections, il faut être de nationalité française, majeur (18 ans révolus le 8 mars 2008), n'être frappé d'aucune incapacité électorale définie par les articles L.5 à L.8 du Code électoral et être inscrit dans la commune. Les demandes d'inscription sur lesdites listes ont été reçues jusqu'au 31 décembre 2007 en mairie, où les personnes intéressées devaient se présenter munies des pièces justifiant leur qualité d'électeurs.

J comme Journal officiel

Les décrets du ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, publiés au Journal officiel du 16 octobre 2007, ont prévu que les élections municipales et cantonales se déroulent les dimanches 9 et 16 mars 2008.

K comme Keuros *(milliers d'euros)*

Les campagnes pour les cantonales et municipales ont un coût. Les budgets des candidats sont encadrés par le Code électoral qui prévoit un plafond de dépenses à ne pas dépasser. La loi prévoit une dépense moyenne pour chaque tour en regard du nombre d'habitants de la circonscription électorale. Cette base est régulièrement réévaluée par décret (décret du 1er février 2007). Par exemple, au premier tour cela donne : *Nombre d'habitants x montant par habitant (0,91 c) x coefficient du décret (1,18)*. L'État rembourse les candidats ayant obtenu au moins 5 %, sur la base de la moitié du plafond des dépenses.

L comme liste

Le scrutin municipal étant organisé par liste, il n'est pas invalidé si un candidat décède, se désiste ou est empêché durant les élections. En cas de démission d'un ou plusieurs conseillers municipaux au cours de leur mandat, le conseil municipal peut rester en place si la représentation en voix des sièges reste suffisante.

M comme mandat

La durée du mandat d'un conseiller municipal est de six ans, celle de conseiller général également.

N comme nombre

À Anglet, le nombre d'électeurs était de 28 981 au 10 janvier, mais il faut attendre la régularisation de l'INSEE qui tiendra compte des radiations. Anglet est dans la tranche des communes de 30 000 à 39 999 habitants, le nombre de conseillers municipaux est de 39.

Petit abécédaire des élections

O comme organisation du scrutin

Le président du bureau de vote constate officiellement l'heure d'ouverture et de clôture du scrutin. Les électeurs prennent une enveloppe électorale et les différents bulletins de vote sur la table. Ils doivent se rendre dans l'isoloir pour introduire dans l'enveloppe le bulletin du candidat qu'ils ont choisi. Cette disposition permet d'assurer le secret du vote. Les électeurs déposent leur bulletin dans l'urne. Pour cela, ils présentent leur carte électorale et leur pièce d'identité, afin de vérifier qu'ils sont bien inscrits sur les listes électorales, et, à l'appel de leur nom, glissent leur bulletin dans l'urne. Ils émargent (signent) à côté de leur nom sur la liste prévue à cet effet et se voient apposer un tampon sur leur carte d'électeur. Après la clôture du scrutin, constatée par le président du bureau et portée sur le procès-verbal des opérations électorales, le bureau signe la liste d'émargement et procède aux opérations de dépouillement. Une fois tous les bulletins décomptés, le secrétaire du bureau rédige le procès-verbal. Enfin, le président du bureau de vote proclame les résultats et transmet les résultats au bureau centralisateur chargé d'afficher les résultats. Cette proclamation ne clôt pas nécessairement le "moment" du vote. En effet, un candidat ou un électeur peut saisir, le juge de l'élection afin de faire constater une irrégularité dans les opérations de vote.

Photo : R. Hélin

P comme parité

Afin de mettre en œuvre la révision constitutionnelle du 8 juillet 1999, qui a complété l'article 3 de la Constitution de 1958 par le paragraphe *"La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives"*, la loi du 6 juin 2000 a modifié l'article L 264 du Code électoral, en disposant que *"l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Au sein de chaque groupe entier de six candidats dans l'ordre de présentation de la liste doit figurer un nombre égal de candidats de chaque sexe"*. Cette règle a contribué à améliorer la participation des femmes aux conseils municipaux lors du scrutin municipal de 2001, mais a eu peu d'effet sur la féminisation des maires et de leurs adjoints. C'est pourquoi la loi n° 2007-128 du 31 janvier 2007 a modifié à nouveau l'article L 264 du code électoral, qui dispose désormais que *"la liste (des candidats) est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe"*. Cette disposition s'appliquera pour la première fois aux élections municipales de 2008.

En outre, l'article L 122-4-3 dispose que *"Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un"*. Cela introduit donc la parité dans les fonctions d'adjoints au maire lorsqu'il y a plusieurs postes d'adjoints créés par le conseil municipal. Depuis la loi du 31 janvier 2007, les candidats aux cantonales doivent se présenter avec un "suppléant" de sexe différent qui sera appelé à le remplacer en cas de vacances pour cause de décès, de démission intervenue pour cause de cumul de mandats, de présomption d'absence ou d'acceptation de la fonction de membre du Conseil Constitutionnel. Cela signifie que les bulletins de vote comprendront deux noms : le nom du candidat et celui du suppléant (ou de la suppléante) qui devra figurer en caractères de moindre dimension.

Photo : DR

Q comme quotient électoral

Il sert à calculer le nombre de sièges obtenus par chaque liste, une fois les sièges de la liste majoritaire attribués (voir scrutin et tour). Le quotient électoral est le rapport entre le nombre de suffrages exprimés (nombre de votants moins les nuls) et le nombre de sièges à pourvoir. Il s'obtient en divisant le nombre de suffrages exprimés par le nombre de sièges restant à pourvoir.

R comme représentation

Le conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler “par ses délibérations les affaires de la commune”. Ce terme désigne ici les mesures votées. Il émet des vœux sur tous les sujets d’intérêt local, vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer ou supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique, des subventions aux associations, etc. Il peut former des commissions disposant d’un pouvoir d’étude des dossiers. Le maire est à la fois agent de l’État et agent de la commune en tant que collectivité territoriale. Sous l’autorité du préfet, il remplit des fonctions administratives dont la publication des lois et règlements, l’organisation des élections, la légalisation des signatures. En tant qu’agent exécutif de la commune, le maire est chargé de l’exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Ses missions consistent à représenter la commune en justice, passer les marchés, signer des contrats, préparer le budget, gérer le patrimoine…

S comme scrutin

Les membres du conseil municipal sont élus au scrutin de liste à deux tours, avec combinaison du système majoritaire et de la représentation proportionnelle. Cela fait maintenant vingt ans et quatre élections municipales successives que ce mode de scrutin s’applique. Le mode de scrutin pour l’élection des conseillers généraux n’a pas changé depuis cent quarante ans. Il s’agit d’un scrutin majoritaire à deux tours (comme pour l’élection présidentielle et les élections législatives).

T comme tours

Si au premier tour, une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 % des voix), elle obtient 50 % des sièges à pourvoir, arrondis à l’entier supérieur. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, en proportion du nombre de suffrages obtenus.
Si aucune liste n’obtient la majorité absolue au premier tour, il y a un second tour. Ne pourront se présenter que les listes ayant obtenu 10 % des suffrages. Les listes ayant obtenu au moins 5 % peuvent toutefois fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10 %. Le calcul des sièges s’opère de la même manière qu’au premier tour. La seule différence étant qu’aucune majorité absolue n’est exigée. La victoire électorale est attribuée à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de voix.

U comme Union européenne

Une dérogation au principe de nationalité a été apportée par le traité de Maastricht, ratifié en septembre 1992. Les ressortissants communautaires ont désormais le droit de vote aux élections européennes et municipales sous réserve qu’ils soient inscrits sur des listes électorales complémentaires. Cette disposition était contenue dans l’article 8B du traité de Maastricht. Seule restriction, ils ne peuvent pas être élus maire.

V comme vote

Le vote en France est un devoir civique, mais la non-participation n’est pas sanctionnée. Le vote blanc (déposer dans l’urne un bulletin dépourvu de tout nom de candidat) et le vote nul (un bulletin déchiré ou annoté) sont comptabilisés lors des opérations de dépouillement mais non pris en compte dans les calculs d’attribution des sièges. Seuls comptent donc les suffrages exprimés.

W comme web

Comme en 2001, le site Internet de la Ville, diffusera en direct le résultat des élections municipales et cantonales sur www.anglet.fr

X comme e(x)écutif

Le maire et les adjoints forment l’exécutif de la municipalité. Le maire est élu par les conseillers municipaux lors de la première séance du nouveau conseil municipal, devant avoir lieu durant la première semaine après élection du conseil municipal. Il est élu au scrutin secret ?pour une durée identique au conseil municipal, à la majorité absolue. Les adjoints sont élus suivant les mêmes règles que le maire. Leur nombre ne doit pas dépasser 30 % de l’effectif du conseil. Le maire peut leur déléguer par arrêté une partie de ses fonctions. Ces délégations, précises et limitées dans leur objet, peuvent être résiliées à tout moment.

Y comme “y aller”

Le vote est un devoir civique. Le civisme est l’exercice pratique de la citoyenneté et fait de l’électeur un citoyen, soit plus que le statut de simple “usager” ou de “consommateur” de droits. Il responsabilise et participe à la conscience de son propre rôle dans la cité.

Photo : R. Hélin

Z comme zapper

À éviter donc.
L.B.

RECHERCHE ASSESSEURS

Participez bénévolement au fonctionnement d’un bureau de vote ! Afin d’assurer, le bon fonctionnement des élections, le maire peut être appelé à désigner des électeurs comme assesseurs pour participer au fonctionnement des bureaux le jour du scrutin. Les personnes intéressées par cette mission peuvent se faire connaître.
La seule condition pour remplir la fonction d’assesseur est d’être inscrit sur la liste électorale d’Anglet ou du département.
tre assesseur signifie :
accueillir le public, faire signer les électeurs, tamponner les cartes électorales et participer au dépouillement des bulletins de vote. Il faut être présent pendant 2 h 30 ou 3 h consécutives (à définir avec le président du bureau de vote) et au dépouillement en soirée.
Si vous êtes intéressé(e) et que vous voulez vous inscrire :

Bureau des élections, mairie d’Anglet : 05 59 58 33 48.
elections@ville-anglet.fr

Pierre Bidart, anthropologue, professeur à l'université de Bordeaux II, s'interroge sur la place des personnes âgées et les liens entre générations. En écho à la conférence qu'il a tenue à Anglet, en novembre dernier, à l'initiative du Centre communal d'action sociale d'Anglet et du Comité départemental d'éducation pour la santé.

Personnes âgées

Comment "faire société" ?

Photo : R. Hélin

PIERRE BIDART, ANTHROPOLOGUE

Chaque année, les Français gagnent un trimestre d'espérance de vie. Une révolution : les plus de 60 ans vont doubler d'ici 2050. Aujourd'hui, quatre générations cohabitent, demain, elles seront cinq. La solidarité entre générations est donc l'un des défis majeurs de notre société. Mais un écart se creuse entre elles. Les liens se distendent : des jeunes peinent à entrer sur le marché du travail, à acquérir un logement, à s'insérer dans la société et restent plus longtemps au domicile familial ; à l'inverse, des personnes âgées se retrouvent isolées ou sont touchées par la dépendance. Pourtant, le lien entre générations reste déterminant pour la cohésion de la société.
Pierre Bidart met en perspective cet enjeu.

Anglet Magazine : Avant d'aborder le lien entre générations, pouvez-vous définir une personne âgée ?
Pierre Bidart : La personne âgée, c'est l'autre ! Bien souvent, elle tente de repousser le plus longtemps possible cette spécification, se considérant toujours moins vieille que les autres. Car avant le critère objectif de l'âge, c'est la conscience personnelle qui prime, c'est-à-dire la façon dont je vais vivre mon âge. D'ailleurs, ce n'est pas tant le nombre d'années qui pose problème mais le déclin et la perte d'autonomie. Reste que 65 ans est un âge symbolique, car il correspond à celui de l'entrée dans la retraite. Quant au terme "personne âgée", il permet d'écarter des mots plus encombrants, comme "vieux" qui est disqualifiant, et de rester ainsi dans le flou, dans l'indétermination.

A.M. : Pourtant, il existe bien des mots pour désigner les personnes âgées : seniors, retraités, troisième âge…
P.B. : Le terme "seniors" a été créé par les professionnels du marketing pour désigner la partie la plus solvable, la plus en forme et la plus dynamique des personnes âgées. Elles sont alors regardées comme des consommateurs. Celui de "retraité" qualifie une personne ayant travaillé. La prudence est donc de mise quand on utilise cette appellation. Car nombre

de personnes, les femmes essentiellement, n'ont pas eu d'activité rémunérée. Par ailleurs, le mot "troisième âge" est attaché aux clubs du même nom. Ils ont explosé dans les années quatre-vingt, signe de l'affirmation et de la visibilité nouvelle des personnes âgées au sein de la société. De la sorte, si par commodité, on parle des personnes âgées en tant que catégorie sociale globale, cette épaisseur sociale est trop peu lisible. Il faut penser chacune d'entre elles comme singulière. Singulière dans son parcours professionnel ou familial, mais aussi dans sa manière de vivre la vieillesse. Une vieillesse définie, soit en faisant appel au registre du désengagement : mise à la retraite, départ des enfants ou perte du conjoint ; soit à celui de l'acquisition de rôles nouveaux : grand-parent ou militant associatif. La réalité est que l'on cumule souvent ces éléments et qu'il s'agit de "vivre avec" ou "d'être avec".

A.M. : Et de vivre avec les autres…

P.B. : Une personne âgée doit pouvoir s'inscrire dans la société, forte de ce constat : elle est un pôle de compétence et de références où plusieurs éléments s'entremêlent. Tout d'abord, son lien biologique avec les générations : arrière-grand-parent, grand-parent, grand-oncle ou grand-tante. Elle a la mémoire de l'histoire familiale. Elle sait évoquer les événements familiaux et ces tout petits riens qui font la chair d'une famille. Ensuite, son expérience de vie : maladie, séparation, ou encore, guerre. Enfin, se conjuguent son expérience professionnelle et ses engagements. Or, l'allongement de l'espérance de vie et les formes de dépendance qu'elle entraîne, la dislocation des familles, l'affirmation des personnes âgées pouvant conduire à l'autonomisation voire à l'isolement rendent le lien entre générations plus complexe à établir.

A.M. : Quelles pistes entrevoyez-vous pour conforter ce lien dans une ville comme Anglet ?

P.B. : Plusieurs pistes se dessinent, toutes répondent à cette question fondamentale : comment faire société ? C'est-à-dire comment maintenir ou créer des liens sociaux les plus denses possibles pour empêcher leur effritement et l'émergence de l'isolement et du sentiment de solitude ?

Ne pourrait-on pas créer une maison des grands-parents à l'image de celles qui existent au Canada ? Il s'agit de maisons gérées par des personnes âgées dont les services sont destinés pour l'essentiel aux jeunes : soutien scolaire, conseils professionnels, partage d'activités comme le bricolage ou les ateliers d'écriture, sans oublier l'écoute et le soutien affectif. Au final, ce lieu permet une formalisation des relations entre générations et tout le monde est gagnant. Autre piste : profiter de la présence du campus Montaury. En mettant en relation étudiants et personnes âgées. C'est une idée simple à mettre en place. Une formule qui a déjà fait ses preuves à Bordeaux II. C'est une aubaine pour Anglet. Je voudrais aussi évoquer un point qui me tient particulièrement à cœur : la responsabilité des élus dans la conduite d'une politique d'intégration à la vie de la cité. Ils ne doivent cesser de rappeler aux individus leur devoir de citoyen. Et s'aider les uns les autres, est l'un des tout premiers. **N.L.**

ALLONGEMENT DE LA VIE
Maintenir ou créer des liens les plus denses possibles pour empêcher l'émergence de l'isolement et du sentiment de solitude.

MAISONS DE RETRAITE

LECTURE PARTAGÉE

Photo : DR

"Un régal", ces rencontres autour de la lecture, organisées par la bibliothèque dans trois maisons de retraite d'Anglet : Résidence Commandant-Poirier, Domaine Belle-Fontaine et Arpège. *"Une fois par mois, nous nous y rendons pour partager un temps de lecture et de discussion avec des personnes âgées,* explique Laurence Lefevre, adjointe à la direction de la bibliothèque. *Toucher ce public qui ne peut se déplacer à la bibliothèque nous tient particulièrement à cœur. L'idée est de créer du lien social à travers la lecture".*

Le rituel est immuable : lecture de nouvelles, de contes ou d'extraits de romans puis parcours de beaux livres sur la photo ou la peinture.

La discussion s'engage alors avant de finir en chansons. Au répertoire, des ritournelles de Trenet, Piaf ou Montand et même Sheila.

"Nous choisissons un thème servant de fil conducteur comme, par exemple, la mère et l'enfant, l'école ou l'amour. Des thèmes universels mais aussi plus originaux comme la couleur bleue. Les langues se délient et certains racontent des pans de leur vie, leurs expériences. C'est un vrai moment de plaisir".

Autre initiative de la bibliothèque : la création d'un réseau de correspondants dans les maisons de retraite. Des bénévoles servent de relais entre la bibliothèque et les personnes âgées. Elles empruntent des livres en leur nom et bien souvent leur font la lecture.

Contact : Laurence Lefevre. Bibliothèque municipale, 12, rue Albert-Le-Barillier. Tél. 05 59 52 17 55.

Pas plus douloureux qu'un vaccin, en tout cas moins que d'avaler une gorgée de café trop chaud, il suffit de dix minutes pour donner son sang. Ce geste citoyen, l'Amicale des donneurs de sang d'Anglet entend en faire un acte banal de la vie quotidienne. Des milliers de malades l'attendent.

Solidarité

Donner son sang

Tension sur le niveau des stocks de sang. Pourra-t-on transfuser tous ceux qui en auront besoin ? Décembre dernier, l'Établissement français du sang (EFS) se pose la question : seuls dix jours de stocks en globules rouges sont alors disponibles. Le risque de pénurie est devenu récurrent. *"Cette situation correspond à une tendance de fond"*, explique Edmond Lissalde, président de l'Amicale des donneurs de sang d'Anglet et offrant son sang depuis près de quarante-cinq ans. *"Il existe un déséquilibre croissant entre la demande de produits sanguins qui augmente (plus 5 % entre 2006 et 2007) et la stagnation des dons. Seuls 4 % des Français ont donné leur sang en 2006, soit environ 1 million et demi de personnes"*. Et Jacques Hardy, président de l'EFS, d'insister : *"Pour relever le défi de l'autosuffisance, la mobilisation des personnes en âge de donner est urgente. Recruter et fidéliser des donneurs est notre priorité en 2008"*. Avec 90 % des Français qui disent avoir de la sympathie pour le don du sang et 4 % de donneurs, la marge de progression est importante. Autre levier : la fréquence des dons. Les besoins seraient couverts si tous les donneurs offraient leur sang deux fois par an (moyenne actuelle : 1,7 fois par an).

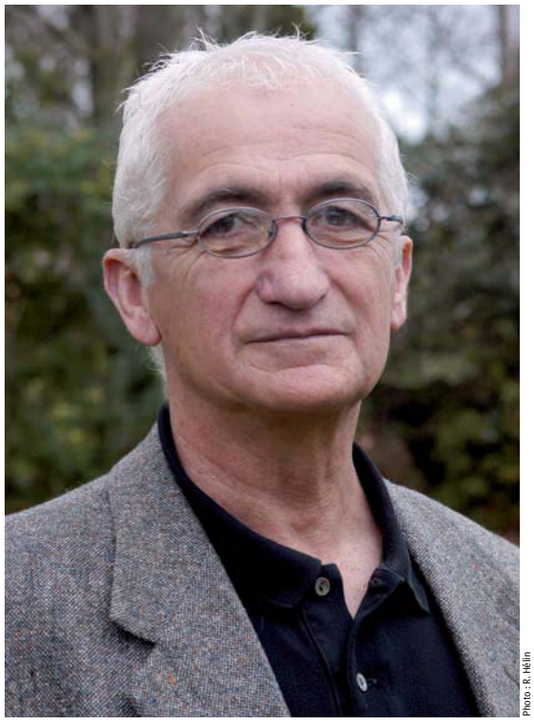

Photo : R. Hélin

EDMOND LISSALDE, PRÉSIDENT DE L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG D'ANGLET.
"Je donne mon sang depuis près de quarante-cinq ans. Penser aux autres, m'engager pour eux est une évidence. Je suis issu du monde agricole, un monde solidarité. J'ai aussi été très marqué, jeune, par des dirigeants du patronage des Genêts d'Anglet, comme Victor Mendiboure. Je me suis, par la suite, engagé dans l'Église, dans les structures agricoles et auprès des parents d'élèves, avec toujours le soutien précieux de ma femme, Nicole".

Pour relever le défi, l'EFS, établissement public, et la Fédération française des dons du sang avec sa myriade d'amicales sont partenaires. *"À chacun sa fonction"*, précise Christiane Zubeldia, responsable des prélèvements de l'EFS de Biarritz, couvrant le Pays basque et le sud des Landes. *"L'EFS a la responsabilité de la collecte, de la préparation, de la*

OÙ DONNER SON SANG ?

Tout au long de l'année, il est possible de donner son sang à l'EFS à Biarritz, 10 rue Manuel-Jaudel. Tél. 05 59 24 14 68.
Pour le don du sang : du mercredi au jeudi, de 8 h à 14 h, sans rendez-vous. Un samedi, par mois, sur rendez-vous.
Pour le don de plaquettes : du mardi au vendredi, sur rendez-vous.
Par ailleurs, des collectes ponctuelles sont organisées.
À la Maison pour tous, à Anglet : les mercredi 14 et jeudi 15 mai, de 15 h 30 à 19 h 30. Le vendredi 16 mai, de 7 h 30 à 11 h 30.
Et aussi : le mercredi 13 août, de 7 h 30 à 11 h 30, et le jeudi 14 août, de 15 h 30 à 19 h 30.
À la Maison des Associations, à Bayonne, le 5 juillet : Super-collecte Rotary.

Photo : DR

qualification et de la distribution des produits sanguins ; les associations celle de l'accueil des donneurs et de la communication". "L'Amicale est présente à chaque collecte de l'EFS, poursuit Edmond Lissalde. *Nous informons les donneurs sur les enjeux du don du sang. C'est très important de nouer des relations avec eux et de les sensibiliser."* Un binôme qui fonctionne bien et qui vise un objectif commun en 2008 : seize mille six cents poches de sang et sept cent soixante-dix dons de plaquettes.

Ensemble, ils peuvent étayer leur action sur des chiffres encourageants à Anglet : mille deux cent quatre-vingts donneurs se sont présentés en 2007 contre sept cent vingt-huit en 2004. *"Cette progression est liée non seulement à une prise de conscience mais aussi aux nouvelles collectes que nous avons mises place. Par exemple, à la Chambre d'Amour et à BAB 2*, commente Edmond Lissalde. *En 2007, cinq cent quatre-vingt-six cartes de promesses de don ont été remplies. L'EFS les relance par courrier ou par téléphone. Nous nous tournons aussi vers les jeunes qui viennent de fêter leurs 18 ans : l'EFS les invite par courrier à donner leur sang et leur propose même un rendez-vous"*.

Autre rendez-vous qui se pérennise : celui du Rotary Club à la Maison pour tous, à Bayonne. Une opération commune avec les associations de Bayonne et de Biarritz. En 2007, quatre cent douze personnes se sont présentées dont cent n'avaient jamais donné leur sang.

Mais l'Amicale des donneurs de sang d'Anglet n'entend pas en rester là. Elle a entrepris de sensibiliser les grandes surfaces, les clubs sportifs et les comités d'entreprise.

Une mobilisation plus que jamais nécessaire. Chaque année en France, cinq cent mille malades ont recours aux produits sanguins à l'occasion d'opérations chirurgicales, du traitement de maladies hématologiques, des cancers, des accouchements et de greffes. La confiance retrouvée dans la qualité des produits sanguins explique aussi leur recours plus fréquent.

Fondement de cette confiance : des critères stricts de sélection au don du sang. Tout le monde ne peut pas l'offrir. Il faut avoir entre 18 et 65 ans, être en bonne santé, ne pas avoir été exposé à une situation à risque sanitaire au cours des mois précédents, comme un voyage dans certains pays étrangers. Par ailleurs, la collecte n'est pas autorisée dans les cas suivants : transfusion, séjour dans les îles Britanniques pendant la crise de la vache folle, tatouage ou piercing de moins de quatre mois, poids de moins de 50 kg, soins dentaires, paludisme. Enfin, un test d'hémoglobine devrait être mis en place en 2008. Cet examen vise à protéger le donneur en évitant de prélever une personne à l'hémoglobine trop basse. Selon les prévisions, 5 % des donneurs devraient être écartés. Plus que jamais, faire du don du sang un geste banal de la vie est d'actualité. **N.L.**

Photo : DR

AMICALE DES DONNEURS DE SANG
TÉL. 05 59 03 81 69.
CONSULTER LE SITE : www.dondusang.net
TOUTES LES DATES Y SONT MISES À JOUR.
NUMÉRO AZUR : 0810 150 150.

LE DON, PAS À PAS

Une fois que vous êtes inscrit et que vous avez rempli un questionnaire, vous vous entretenez avec un médecin. Vous effectuez ensuite votre don. Il est absolument sans risque : le matériel de prélèvement (aiguille, tube et poche) est stérile et à usage unique. Cela dure une dizaine de minutes pour un don du sang, entre 30 et 90 minutes pour un don de plasma ou de plaquettes. À l'issue du don, une collation est servie. Reste la question qui brûle les lèvres : est-ce que ça fait mal ? Pas plus qu'un vaccin et, en tout cas, moins que d'avaler une gorgée de café trop chaud !

Les cimetières d'Anglet s'équipent pour faire face à la progression des crémations.

Sites funéraires

Les nouvelles nécropoles

Havre de paix, empreint de solennité, le cimetière est le lieu de repos des défunts et de recueillement pour ceux qui restent. Mais, avec le changement des mentalités et des usages, l'inhumation cède la place à la crémation qui connaît une croissance importante en France (1) et impose le développement de sites cinéraires. À Anglet, cinquante-six crémations sur un total de deux cent soixante-dix-huit choix d'obsèques ont été enregistrées en 2007. Cette rupture avec l'inhumation traditionnelle a fait l'objet de nombreuses études qui relèvent "un nouveau regard sur la mort, lié tant au matérialisme qu'à un idéal de pureté, qui contribue à la croissance de la crémation" (2).

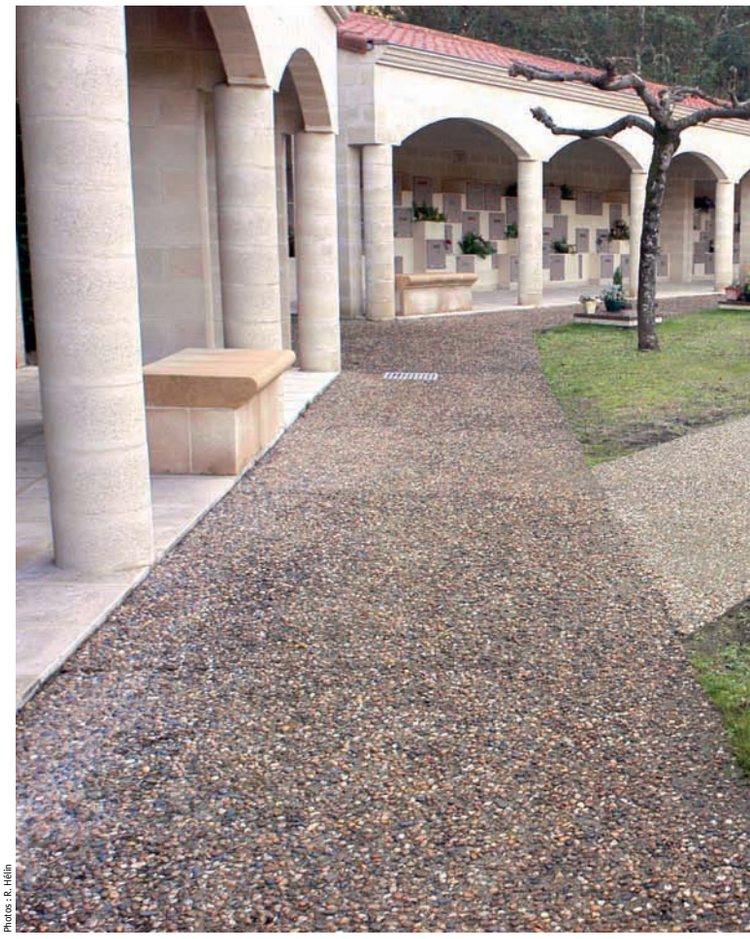

Photos : R. Hélin

Après la crémation, la question de la destination définitive des cendres se pose à ceux qui restent. Tout en respectant les vœux du défunt, les familles sont nombreuses à vouloir conserver un lieu pour se recueillir et continuer à tisser, au fil du temps, ce lien qui atténue la douleur et perpétue le souvenir. La crémation intègre dorénavant cette dimension du souvenir, de l'hommage matérialisé, symbolisant la trace du passage sur terre de chaque individu, rôle traditionnellement dévolu au caveau et à sa pierre tombale. *"Contre l'éparpillement des restes, restaurant une unité de lieu, on procède à une reconcentration imaginaire du mort. Un tas de cailloux, une rose plantée dans le sol, peuvent faire office de lieu du souvenir,"* évoque le sociologue Jean-Didier Urbain qui étudie les rapports de nos contemporains à la mort (3) et parle de *"cimetières lilliputiens"* pour décrire ces nouvelles façons de perpétuer la mémoire du défunt et de ses cendres.

La Ville a choisi de développer l'offre de sites cinéraires (jardins du souvenir, columbariums, cavurnes) dans les cimetières communaux afin de répondre aux attentes des familles. Les sites de Louillot et Blancpignon voient leurs installations évoluer. En 2007, une nouvelle tranche du columbarium (4) a été réalisée à Blancpignon. Cinquante nouvelles cases sont venues compléter l'existant pour contenir les urnes. Ce dernier a également vu l'installation de "cavurnes" (5) et le réaménagement de l'ancien jardin du souvenir avec un puits de dispersion, recouvert de galets de marbre pour épandre les cendres. À proximité, une plaque mémorial permet aux familles d'apposer l'identité de leur défunt. La tendance se poursuivra en 2008 au cimetière de Louillot. Un autre jardin du souvenir s'intégrera dans un espace entièrement paysager en courbes douces. Véritable îlot de verdure, il contrastera avec les allées linéaires de part et d'autres des sépultures traditionnelles. Il intégrera également un puits de dispersion et une plaque

mémorial. Les cimetières font partie du patrimoine, perpétuant la mémoire des anciens, ils se visitent parfois comme de véritables lieux touristiques. Aujourd'hui, ils deviennent des havres verdoyants pour permettre aux vivants de faire une halte spirituelle en toute sérénité… **L.B.**

(1) Elle figure aujourd'hui dans les intentions de 40 à 50 % des souscripteurs de contrats en prévision d'obsèques (source Sénat).
(2) Source CREDOC.
(3) L'archipel des morts, Jean-Didier Urbain, Petite Bibliothèque Payot, 1998.
(4) Petit bâtiment pourvu de niches où sont placées les urnes cinéraires.
(5) Petit caveau enterré, spécialement conçu pour être un réceptacle protecteur des cendres. Plusieurs urnes de dimensions courantes peuvent y être déposées.

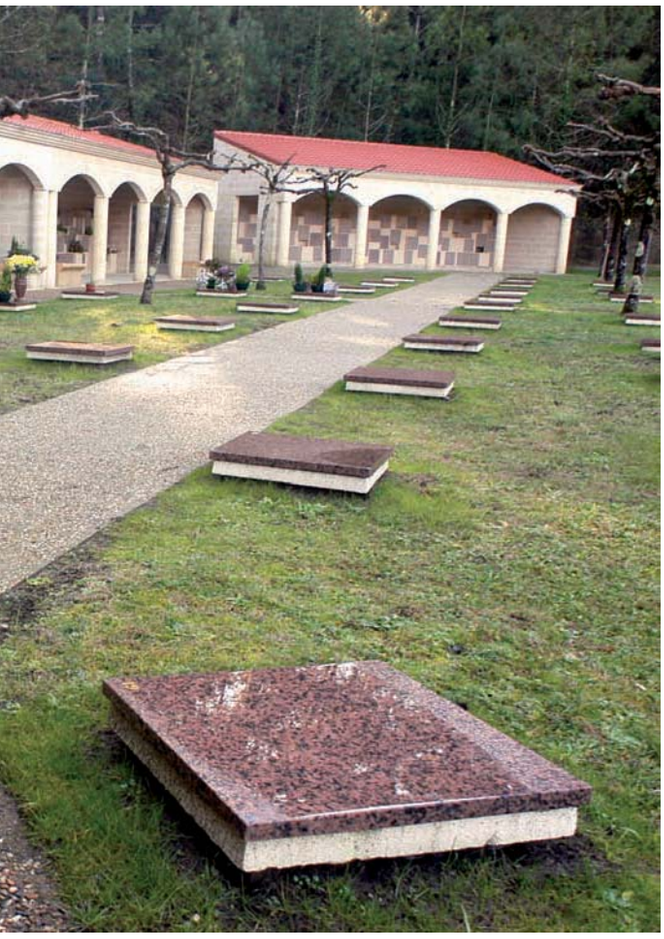

Le chiffre 200

c'est le nombre de cases columbarium du cimetière de Blancpignon, auxquelles s'ajoutent 50 cavurnes.

PROJET AU CIMETIÈRE DE LOUILLOT.
À l'instar de Blancpignon, le jardin du souvenir sera paysager.

LE DEVENIR DES CENDRES

En 2007, les sénateurs ont adopté une proposition de loi sur la destination des cendres. Ce texte n'ayant pas été étudié par l'Assemblée nationale avant les élections législatives, un décret (1) a été publié. Ce texte bref évoque les lieux de destination possible des cendres après la crémation des défunts, et traduit la volonté de combler un vide juridique. Il ne restreint pas les possibilités de destination. Mais pour certaines, la volonté expresse du défunt est nécessaire. Il s'agit de la dispersion en pleine nature, qui reste possible en dehors des voies publiques. Autre option : si le défunt l'a voulu, les descendants pourront conserver l'urne chez eux ou l'inhumer. Tous ces cas de figure sont envisageables, à condition d'avoir fait l'objet d'une déclaration auprès du maire de la commune où l'urne est conservée, ou bien où les cendres sont dispersées.
En l'absence de volonté manifeste du défunt, le cimetière devient le seul lieu de la destination des cendres. L'urne est alors "inhumée dans une sépulture, déposée dans une case de columbarium ou scellée sur un monument". Les cendres qu'elle contient peuvent aussi être dispersées dans le lieu prévu à cet effet, à l'intérieur d'un cimetière ou d'un site cinéraire. Si l'une de ces solutions est envisagée, l'autorisation du maire doit être sollicitée. C'est encore le cimetière qui accueillera l'urne si la personne qui en a la garde souhaite ne plus en être dépositaire. Ce texte qui pose les principes de la libre disposition des cendres et de la volonté des défunts, satisfait pleinement l'association des Crématistes de la Côte basque, qui ne souhaite pas que l'Assemblée adopte l'ancienne proposition de loi, plus restrictive (*Sud Ouest* du 25/1/08).
(1) Décret n° 2007-328 du 12 mars 2007.

...en bref...

Photo : R. Hélin

Développement durable
Résolution pour des achats éco-responsables

Anglet a aménagé en 2007 le front de mer à la Chambre d'Amour. La passerelle en bois de plus de 150 m de long, la pergola, et les mobiliers ont été réalisés avec des essences exotiques telles que l'Ipe, l'Iroko, le Cumaru et le Bangkira. En concertation avec l'association Greenpeace, cette réalisation s'est faite en bois écocertifié FSC (voir *Anglet Magazine* n° 88). En 2008, Anglet va plus loin avec l'adoption d'une résolution municipale. Votée le 20 décembre dernier, elle formalise ces bonnes pratiques d'approvisionnement en bois exotique. Le bois acheté dans le cadre des marchés publics de la Ville devra être contrôlé afin d'avoir un label FSC ou présenter des garanties sociales et environnementales équivalentes. Ce principe sera d'ailleurs étendu à d'autres types de matériaux avec des cahiers des charges permettant d'assurer des choix de qualité. Cette démarche éco-responsable a déjà été initiée pour certains produits phyto-sanitaires, pour les peintures ou l'utilisation de papier recyclé pour certaines éditions. Ceci fait d'Anglet la première commune du Pays Basque à s'engager dans une démarche d'achats éco-responsables comme l'a souligné un communiqué de Greenpeace en janvier dernier.

Restaurants du littoral
Métamorphose aux Sables-d'Or

Dès la venue des beaux jours, les sandwicheries et restaurants du littoral angloy attirent une nombreuse clientèle. Depuis six ans, la Ville mène un effort de réhabilitation de ces installations municipales exploitées par des professionnels pour favoriser la qualité de l'accueil. Le service foncier de la Ville, qui gère ces emplacements saisonniers, et les services techniques municipaux ont entrepris une remise aux normes d'hygiène et un réagencement de ces bâtiments. En ce moment, celui des Sables-d'or qui abrite la concession du "Petit Resto" et le local des MNS est entièrement réhabilité. Une nouvelle salle de restaurant et une terrasse couverte permettront d'accueillir la clientèle en toute saison. Le poste MNS est entièrement re-agencé. Un nouveau bloc sanitaire avec douches et W.-C publics est construit à part.

Illustration Ville d'Anglet

Voies privées
Passage dans le domaine public

Photo : R. Hélin

Il y a sept ans, Anglet comptait 44 175 km de voies privées. Depuis 7 290 km ont été intégrés dans le domaine public. Cette opération est le fruit d'un long travail de concertation mené par le service municipal de la voirie et l'élu en charge des voies privées auprès des associations de riverains. En décembre 2007, 725 mètres de voies privées ont été intégrés dans le domaine public, après enquête publique. Il s'agit des allées Latécoère, Haurat, Birambéou, Novion, Hilloutine et l'aire de stationnement de l'allée des Jardins d'Arcadie. Une nouvelle enquête publique va être lancée en 2008 pour 790 m de nouvelles voies (impasse du Maharin, allées Loriak, de Courbois, des Criquets). De même, la Ville a augmenté son enveloppe pour les travaux de voirie et d'assainissement. Ainsi, quand une voie privée est mise aux normes, la mairie participe à hauteur de 50 % à l'investissement. C'est grâce à ce dispositif que la réfection complète de l'allée des Abeilles (au lotissement Mondeville) a pu être réalisée.

Photo : R. Hélin

Photo : R. Hélin

Logements sociaux
Achat de propriété

La propriété Bordet, qui se trouve au 4, rue de l'Étang, a été préemptée en 2002 par la Communauté d'agglomération du BAB pour le compte de la Ville. Cette dernière, en partenariat avec le Crédit Immobilier, projette d'y réaliser un programme de logements sociaux comprenant environ dix-sept logements afin de permettre l'accès à la propriété de jeunes ménages à revenus modestes. Le montant de l'acquisition s'élève 128 891 euros pour Anglet.

Photo : Balade-photo

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL

LE SCOT OU COMMENT VIVRONS-NOUS DEMAIN ?

Un développement urbain harmonieux et durable alliant qualité de vie et citoyenneté : dès les premières pages, le Schéma de cohérence territorial (SCOT) de l'agglomération de Bayonne et du sud des Landes affiche sa volonté. Six ans après son lancement, ce projet de territoire entre dans une phase de concertation publique. À Anglet, le service de l'urbanisme le tient à votre disposition. Voici quelques repères pour le découvrir et vous inviter à le consulter.

Aujourd'hui, les trente et une communes du SCOT sont face à un défi : l'attractivité de leur territoire semble déstabiliser leur système urbain par ailleurs fragilisé par quelques décennies d'un urbanisme au fil de l'eau. Aussi le SCOT présente-t-il un projet territorial visant à définir des politiques sectorielles d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements commerciaux et d'environnement. Autant de thèmes soumis à la concertation. Chaque habitant peut donc prendre connaissance de cette proposition élaborée par l'agence d'urbanisme Adour Pyrénées et, bien entendu, y apporter ses remarques. Ce temps fort doit durer quelques mois, avant que le préfet, la Région, le Département et les communes, notamment, ne donnent leur avis. Par la suite, les commentaires seront pris en compte pour concevoir un projet soumis à enquête publique. C'est seulement à son retour et après avis du commissaire-enquêteur que le SCOT sera validé dans sa forme définitive. Pas avant 2009.

Ce projet de développement s'organise autour de deux grandes priorités. La première : être crédible pour rester attractif dans un monde ouvert, concurrentiel et en constante évolution. Point de passage incontournable des Pyrénées, l'agglomération de Bayonne et du sud des Landes jouit d'une rente de situation. Sa position géographique stratégique est confortée par une très bonne desserte et une relative autonomie vis-à-vis des métropoles du grand Sud-Ouest.
À l'avenir, le territoire du SCOT, rendu plus accessible, sera confronté à de puissantes aires métropolitaines. Il s'agit donc de penser cet espace au regard de différentes échelles : aire d'influence de l'agglomération, Eurocité et Arc atlantique. La deuxième : être sélectif et exigeant dans les choix d'aménagement afin d'affirmer son identité. Forte d'une image très positive qui se nourrit de la beauté de ses paysages, de la force de sa culture et d'une réputation d'accueil, l'agglomération de Bayonne et du sud des Landes a connu une forte croissance démographique et une intense urbanisation peu contrainte. Résultat : l'étalement urbain prédomine, les espaces constructibles se font rares et la perte de la qualité de vie revient fréquemment sur les lèvres des habitants. La tentation au repli pour ne plus subir et ne pas perdre son identité devient alors grande. Tout l'enjeu du SCOT est donc à la fois de pérenniser l'attractivité économique du territoire tout en confortant et en développant des noyaux durs de l'identité territoriale.

QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL ?

C'est un projet de territoire conçu par des élus. C'est donc un projet politique. Il a été mis en place par la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbains) de décembre 2000. Plus qu'un schéma directeur, il assure une cohérence des différentes politiques publiques au-delà du seul champ de l'urbanisme. Il imagine une organisation globale et intercommunale du cadre de vie. Il prépare donc les conditions de vie dans les quinze ans à venir : habitat, transport, emploi, éducation, santé, culture, paysage, sécurité... Outil de planification urbaine, il s'impose aux schémas sectoriels (PDU, PLU, PLH, SDUC), et assure leur suivi.

(1) Plan de déplacement urbain, Plan local d'urbanisme, Plan local de l'habitat, Schéma de développement et d'urbanisme commercial.

COMMENT EST-IL ÉLABORÉ ?

Le SCOT n'est pas conçu directement par les communes mais par un établissement public de coopération intercommunale ou un syndicat mixte. Celui de l'agglomération de Bayonne et du sud des Landes est élaboré par un syndicat mixte regroupant 31 communes et 197 730 habitants. C'est donc cette instance politique qui définit ce projet territorial et en assure le suivi. Elle est composée de 45 élus et de 4 vice-présidents. Didier Borotra, président de la Communauté d'agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz en est le président.

QUEL EST SON PÉRIMÈTRE ?

Le territoire du SCOT de l'agglomération de Bayonne et du sud des Landes se découpe ainsi :
Communauté d'agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz (3 communes, 115 610 habitants) • Communauté de communes Nive-Adour (5 communes, 15 596 habitants) • Communauté de communes du Seignanx (8 communes, 23 670 habitants) • Communauté de communes d'Errobi (11 communes, 26 100 habitants) • Communes de Bidart, Boucau, Bardos et Urt (respectivement 5 760, 7 430, 1 520 et 2 140 habitants).
Au total : 31 communes et 197 730 habitants sur un territoire de 56 761 hectares.

LE SCOT
OU COMMENT VIVRONS-NOUS DEMAIN ?

SCHEMA DE SYNTHESE

DOCUMENT DE VISUALISATION DES ORIENTATIONS DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

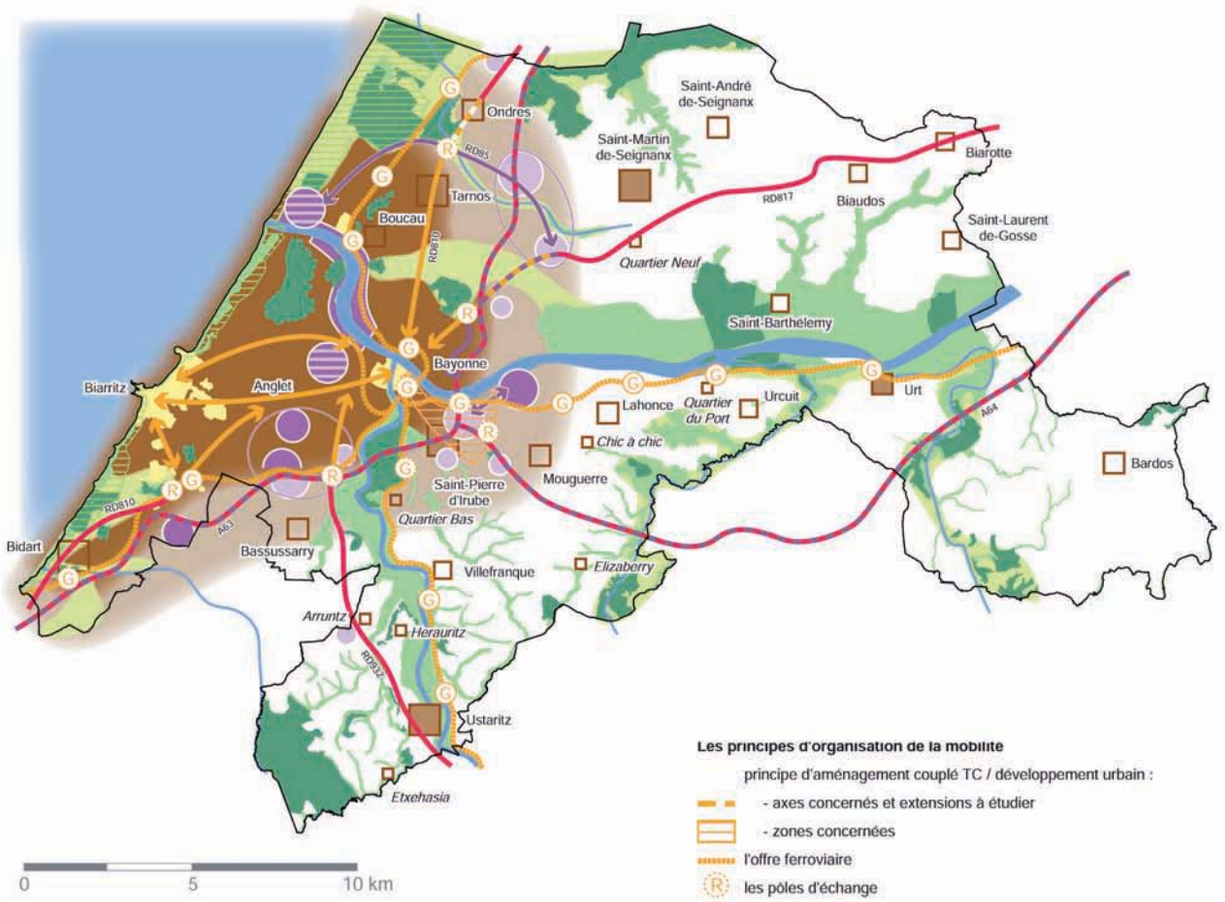

Les éléments patrimoniaux identifiés*

- les milieux écologiques majeurs - espaces remarquables du littoral
- les ensembles naturels à enjeux environnementaux
- les corridors biologiques - principe de coupures d'urbanisation
- les espaces proches du rivage
- espaces remarquables du patrimoine urbain

* Les éléments patrimoniaux relevant de la prise en compte de la loi littoral sont indiqués en bleu

Principes de l'organisation urbaine

- coeur d'agglomération
- Première couronne urbaine
- centralités-relais
- autres centralités, point d'ancrage du développement

Les principes d'organisation de la mobilité

- principe d'aménagement couplé TC / développement urbain :
  - axes concernés et extensions à étudier
  - zones concernées
- l'offre ferroviaire
- les pôles d'échange
- les gares existantes et principes de création
- fonctions de transit local préservées

Les sites économiques stratégiques

- sites économiques stratégiques existants
- sites économiques stratégiques existants en renouvellement
- sites économiques stratégiques à créer
- fonctions de transit à vocation économique préservées
- 1 sites économiques d'importance
  - 1- zone de Labranère
  - 2- zone du Séqué
  - 3- zone échangeur Mouguerre / Saint-Pierre-d'Irube
  - 4- zone du Hillans
  - 5- zone au nord d'Ustaritz

Source : Agence d'urbanisme Adour-Pyrénées

DOS-

LE SCOT OU COMMENT VIVRONS-NOUS DEMAIN ?

Les enjeux du territoire

Comment concilier qualité de vie et attractivité ? Sans se pencher sur la question de l'augmentation de la population (entre 0,8 et 1,3 % par an), de l'urbanisation et des flux, il ne peut être envisagé de préserver et de valoriser l'environnement et le cadre de vie. Comment, en effet, assurer une alimentation en eau potable, préserver les milieux naturels, culturels et paysagers, remarquables alors que, dans le même temps, la population augmente et l'urbanisation gagne du terrain. Le SCOT vise à protéger l'environnement et les paysages en préservant les espaces les plus riches, mais aussi en maintenant une agriculture pérenne et en économisant le foncier dans le cadre des développements urbains à venir.

Habiter : quelle armature urbaine pour une "ville-pays" de 200 000 habitants ? Face à la croissance démographique et à un développement urbain dévoreur d'espace, il s'agit de conforter les fonctions de centralité, contenir l'étalement urbain, mettre en place une politique globale de l'habitat afin d'accroître et de diversifier l'offre de logements. Le projet de SCOT veut permettre à chacun, dans le respect des identités urbaines du territoire, de se loger selon son choix et ses revenus, en accession comme en location tout en améliorant le lien entre développement urbain et équipements publics (services, mais aussi transport en commun...).

Se déplacer : quelle organisation urbaine pour quelles mobilités ?
Augmentation du trafic international, bouchons liés au développement urbain des communes de la périphérie, déplacements privilégiant la voiture, crise des transports en commun, l'agglomération de Bayonne et du sud des Landes doit relever un double défi : conforter sa position de carrefour européen tout en assurant la fluidité des déplacements à l'intérieur du territoire. Le SCOT veut assurer la mobilité des hommes et des biens et engager une politique volontariste de développement des alternatives à l'usage de la voiture individuelle, en particulier par la refonte du système des transports collectifs.

Travailler : quel développement économique, au service de quel développement territorial ?
Aujourd'hui, l'économie est en grande partie liée à la situation géographique et doit faire face à une pénurie de foncier à vocation économique. Et demain : s'agit-il d'asseoir un développement sur les spécificités territoriales et/ou de promouvoir une diversification de tous les secteurs en ciblant de nouveaux secteurs compétitifs ? Il faut ssurer les conditions d'un développement économique diversifié et équilibré sur le territoire du SCOT. **N.L.**

DONNER SON AVIS

Comment est associée la population ?
Les 197 730 habitants peuvent consulter le projet SCOT au syndicat mixte siégeant à la Communauté d'Agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz (CABAB) (1), au siège de chacune des Communautés de communes et des communes non rattachées à une communauté.
Les habitants sont invités à faire connaître leurs observations et à exprimer leurs attentes. Par la suite, le projet sera soumis à une enquête publique. Quatre réunions publiques, couplées avec une exposition, complètent le dispositif.
(1) 15, avenue Foch à Bayonne.

Que contient le dossier de concertation ?

1. **Un pré-rapport de présentation, qui expose le diagnostic du territoire et dresse l'état initial de l'environnement.**
2. **Un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), qui fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements des personnes et des marchandises, de stationnement des véhicules et de régulation du trafic automobile.**
3. **Un Document d'orientations générales (DOG), qui précise les orientations générales de l'organisation de l'espace, de la protection des espaces non-bâtis et qui fixe les objectifs relatifs à l'équilibre social de l'habitat, à la cohérence entre l'urbanisation et la desserte en transports collectifs, aux localisations préférentielles des commerces et aux autres activités économiques, à la protection des paysages, à la prévention des risques...**

Où le consulter à Anglet ?
Au service de l'urbanisme de la Mairie. Du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h (17 h le vendredi). Informations au 05 59 58 35 54.

**Qu'elles soient en ligne ou "en quad", les roulettes n'ont pas de secret pour le Roller Skating Angloy qui initie enfants, adolescents et adultes aux patins comme aux rollers.
Ça roule à la salle du Pignada.**

Roller Skating Angloy

Comme sur des roulettes !

Photos : R. Hélin

Pas plus haute que trois pommes, cheveux en liberté, en tutu et collant rose, chaussée de patins à roulettes, Sam s'exerce à de savantes figures avant de s'élancer, pleine de fougue, sur la piste de la salle du Pignada. Là, Gauthier, 8 ans, casqué, genoux et coudes caparaçonnés, glisse sur ses rollers, brandissant fièrement la coupe. La coupe décernée, à la fin de chaque cours, à celui qui n'a pas ménagé ses efforts pour rester en équilibre, avancer, reculer ou freiner. Se tenant par la main, deux adolescentes serpentent à toute vitesse autour des plots, riant à gorge déployée.

Comme eux, ils sont cent vingt membres à s'initier aux joies du patin et du roller au Roller Skating Angloy. Voilà près d'un quart de siècle que ce club roule sa bosse à Anglet. Trois entraîneurs et deux en herbe animent les sections du club : artistique, acrobatique et adultes. Sans oublier l'école de patinage où les enfants sont accueillis dès l'âge de 4 ans.
"Ce sport permet de cultiver l'équilibre, la motricité et la concentration", explique Nathalie Ninous, entraîneur et présidente du Roller Skating Angloy. Position des épaules, des bras ou encore du bassin, tout doit être bien en place. Rien n'est laissé au hasard. *"La moindre négligence et c'est la chute assurée*, poursuit-elle. *Si l'apprentissage est ludique, il y a toujours un moment où il faut s'atteler à la technique et à la précision des postures. Je crois profondément en la rigueur. Elle est primordiale"*. Une conviction transmise aux entraîneurs qu'elle a formés – Domitille, Marion, Juliette et Lucie –, et que, au fil des exercices, les apprentis patineurs font sienne. Le Roller Skating Angloy croit aussi au groupe : celui des nombreux bénévoles qui animent le club et celui des patineurs. *"Le plaisir de patiner ensemble vient vite*, assure Nathalie Ninous. *Nous nous sommes lancés dans le patinage de groupe depuis cinq ans et dans la compétition il y a deux ans. Le club a ainsi participé au Trophée Aquitaine organisé pour la première fois à Anglet, et à une épreuve régionale en février dernier"*.

Le club présente deux disciplines en compétition : le show et le patinage de précision. Chorégraphies, musique et costumes – imaginés et conçus par Christiane Ninous –, le show est un spectacle à part entière entraînant le public dans un univers imaginaire parfois teinté d'humour. "Ballerines en folie", "Fête foraine", "Incandescence" ou "Âmes", le press-book est déjà bien étoffé. Incontournables du show, sont associées les manœuvres en cercle, ligne, bloc, roue, serpentine ou encore en croisement. Les connaisseurs apprécient la qualité des appuis et la synchronisation des mouvements, le simple spectateur est sous l'enchantement du spectacle, la fluidité et la grâce.
"Quant au patinage de précision, il y a une part d'exigence toute militaire. Cette discipline réclame des patineurs une parfaite maîtrise de la technique pure du patinage. Les mouvements doivent être parfaitement synchronisés", commente Nathalie Ninous. Spirales, retournements, cercles : la netteté et la précision des figures, tout comme la cohésion du groupe, sont passées au crible. Cette année, le groupe des 14-20 ans présente en compétition "Tango".

Aux côtés de cet univers feutré, le roller acrobatique détonne avec ses sauts à couper le souffle, ses slaloms de vitesse, ses corps affublés de casque, genouillères et coudières et son côté franc-tireur. Toujours plus haut, plus vite et avec plus de brio, les patineurs à rollers ont plus d'un saut dans leur sac : zoulou, karaté, papillon ou sac à dos. *"C'est une discipline plus récente, issue de la rue, beaucoup moins structurée que le patinage de groupe. Mais peu à peu, elle se formalise et se codifie. Les élèves comprennent aussi vite l'intérêt de travailler leur technique. Une épaule mal placée se traduisant souvent par une chute"*. Une chute qui n'entame pas le plaisir de rouler, des enfants comme des adultes. **N.L.**

ROLLER SKATING ANGLOY
SALLE DU PIGNADA
TÉL. 05 59 03 56 04
http://roller-skating-angloy.over-blog.com

EXPRESSION

L'eau dans les langages de l'art — ARTS
L'Adour poétique
Miracle sur le camino — EXPOSITIONS
Art en questions
Sauvegarde de la faune sauvage — CONCERTS
Bien manger pour bien vieillir
Arts et philosophie — FÊTES
Renaud Camus écrit étrangement que l'art
Vivre sur Mars
La télévision a-t-elle une influence sur ceux qui la regardent ? — ACTUALITÉS
Sur les traces d'un troubadour oublié
Wagner et Louis II de Bavière
À l'Université du temps libre
David Olaïzola en concert
Michel Etcheverry en concert
Jazz avec André Villéger et Alain Jean-Marie
Mille chœurs pour un regard
Performances musicales
Abdelak
L'Enseigneur
Aneta du Boucau
Fondre de plaisir
Cargo, récit du pays des ombres
Voyage en sol majeur
Les promenades de l'arbre
Semaine du développement durable
Des marins en Pays basque
Franchir demain les Pyrénées
"Izadia, un monde à part"
Les lectures du coussin rouge
Les petits ateliers
Les ateliers de l'arbre
Le centenaire des fêtes
Omelette pascale

Jusqu'au 12 avril, à la villa Beatrix Enea, François-Xavier Fagniez expose ses peintures acryliques sur papier autour du thème *Adour des Confluences*. Par ailleurs, Gertrud Varailhon présente ses variations sur les aiguilles de pin, et Elke Lohoff ses sculptures composées de différents métaux et de bois flottés récupérés sur les plages landaises. Deux artistes allemandes vivant dans la région pour fêter le quarantième anniversaire du jumelage d'Anglet avec Ansbach.

Confluences artistiques

François-Xavier Fagniez, né en 1936 à Salies-de-Béarn, affectionne les thèmes liés à la nature, comme en témoignent ses expositions *Les Îles* et *La Transparence* (1984 et 1985) ou bien *Du paysage à la figure* (année 1990). L'exposition *Adour des Confluences*, peintures acryliques, sur papier, souligne encore une fois cet amour pour le paysage, la lumière et l'eau. L'Adour, François-Xavier Fagniez le dessinait et le peignait déjà il y a près d'un demi-siècle alors qu'il était en convalescence à Urt et qu'il venait d'être reçu aux Beaux-Arts de Paris et à l'École des métiers d'arts. N'a-t-il pas aussi présenté à Dax, en 2007, *Adour poétique des fleuves* ? Ses réflexions picturales sont un hommage à la nature mais aussi une alerte, presque déjà un regret.

À partir de 1970, François-Xavier Fagniez travaille sur les thèmes de son jardin. Il expose pour la première fois *Matin au cerisier rose* au Salon d'automne du Grand Palais en 1970. La force et la beauté de la nature commencent à définir sa peinture. Plus tard, il illustre l'ouvrage *Dits d'un livre des sorts* de Jean-Claude Menard (Éd. La Différence) et se lie avec des auteurs, des poètes et le monde de l'édition. Son talent est reconnu dans les années quatre-vingt. Il remporte de nombreux prix et expose souvent à Paris et à l'étranger. Plusieurs livres lui sont consacrés (*Fagniez l'état des lieux* de Claude-Michel Cluny ; monographie de Jean-Marie Dunoyer, par exemple). Il s'intéresse à la géopoésie avec le poète Kenneth White, et organise plusieurs expositions autour de cette réflexion.

Photos : DR

FRANÇOIS-XAVIER FAGNIEZ - Adour des vagues - 2005
Acrylique sur papier.

Dans le cadre du quarantième anniversaire du jumelage d'Anglet avec Ansbach, deux artistes Allemandes sont invitées : Gertrud Varailhon et Elke Lohoff. Gertrud Varailhon présente une variation sur les aiguilles de pin. *"À partir de matières végétales, j'ai ouvert un dialogue entre nature animale, minérale et humaine*, explique-t-elle. *Le point de départ de cette recherche était de détourner des objets de leur contexte pour créer des univers. Si j'ai choisi l'aiguille de pin c'est pour la noblesse de l'essence, son authenticité et sa richesse esthétique. [...] Je tisse les aiguilles, ramassées à même le sol [...]. Immense pelisse animale, kimonos, étonnants cerfs-volants..., toutes ces créations aux formes épurées sont en fait une simple représentation de notre espace naturel et du mouvement de la vie dont je suis l'heureuse exploratrice"*. Gertrud Varailhon est née en Allemagne, en Bavière. Elle a été formée à l'école de bijouterie et à l'University of Applied Sciences de Pforzheim (Allemagne) et à l'Université des beaux-arts de Montréal (Canada). Elle a installé un atelier de bijoux et d'arts plastiques à Hossegor. Elle expose ses créations depuis 2001.

Quant à Elke Lohoff qui vit à Magescq, dans les Landes, elle présente des sculptures composées de différents métaux et parfois mariés avec des éléments "terre", métaux vieillis par le temps et détournés de leur aspect d'origine par des patines composées de carbonate de cuivre, d'oxydes et composants naturels, ainsi que des bois flottés récupérés sur les plages landaises.

GERTRUD VARAILHON
Aiguilles de pin tissées.

AU FIL DE L'ADOUR

Autour de la thématique de l'Adour, de nombreuses manifestations culturelles sont organisées aux Écuries de Baroja (voir les pages agenda) : "Des marins en Pays basque", exposition et conférences pour fêter les vingt-cinq ans de la Base navale de l'Adour ; Aneta du Boucau, un conte où se mêlent musiques et chants créé par Koldo Amestoy et Pantxix Bidart ; une table ronde "Présence de l'eau dans les langages de l'art" et une lecture poétique de l'Adour.

FRANÇOIS-XAVIER FAGNIEZ - Vol au ras de l'Adour - 2005
Acrylique sur papier.

**DU 1er MARS AU 12 AVRIL.
VILLA BEATRIX ENEA,
RUE ALBERT-LE-BARILLIER.
DU MARDI AU SAMEDI,
DE 10 H À 12 H ET DE 14 H À 18 H.
ENTRÉE LIBRE.
INFORMATIONS AU SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES,
AU 05 59 58 35 60
ET www.anglet.fr**

L'agenda

CONFÉRENCES

L'eau dans les langages de l'art

OLIVIER DECK

Une table ronde "Présence de l'eau dans les langages de l'art" réunit artistes, écrivains, historiens d'art et intervenants en arts plastiques. Ils s'interrogent sur l'eau comme source d'inspiration dans la création artistique et sur ce qu'elle peut représenter dans l'univers du sensible. François-Xavier Fagniez, peintre, Jean-Claude Marcadé, historien d'art et écrivain, Annick Guillon, peintre et écrivain, Oliver Deck, peintre, écrivain et musicien, Koldo Amestoy, conteur, Jean-François Hamon, écrivain, l'animent.
Le 1er mars, à 17 h. Écuries de Baroja - 19, rue des Quatre-Cantons. Informations au 05 59 58 35 60.

L'Adour poétique

Une lecture poétique de textes sur l'Adour et sur l'eau est imaginée par Jean-François Hamon, écrivain, Anne-Marie Charles, comédienne et chanteuse, Jean-Pierre Lacroix, musicien. Avec la participation du Théâtre du Versant.
Le 2 mars, à 17 h. Écuries de Baroja - 19, rue des Quatre-Cantons. Informations au 05 59 58 35 60.

Miracle sur le camino

Dans toute l'Europe de l'ouest court la légende du pendu dépendu, l'histoire d'un miracle sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Des vitraux, des tableaux, des fresques en témoignent, tout comme "La légende dorée" de Jacques de Voragine et le "Liber Jacobi" qui le date de 1090. Par Pierre Lafargue. Une conférence organisée par Aci Gasconha dans le cadre des fêtes d'Anglet.
Le 4 mars, à 18 h. Salle des fêtes de la mairie. Informations au 05 59 03 34 78 et www.acigasconha.asso.fr

L'art en questions

La sculptrice Christiane Giraud anime, le premier mardi de chaque mois, des discussions autour de l'art. Les artistes invités sont les peintres Hans-Jörg Dürr (4 mars) et Alain Alquier (1er avril).
Le 4 mars et le 1er avril, à 18 h 30. Entrée libre. Écuries de Baroja – 19, rue des Quatre-Cantons. Anglet. Informations : 05 59 58 35 60.

Sauvegarde de la faune sauvage

L'association Hegalaldia, Centre de sauvegarde pour la faune sauvage (64), présente le film *Hegalaldia, l'envol* et un exposé sur le rôle d'un centre de sauvegarde de la faune sauvage. Suivi d'un débat. Intervenante : Laurence Goyeneche.
Le 5 mars, à 17 h 30. Gratuit. Tout public. Sur réservation. Parc écologique Izadia - 297, avenue de l'Adour, à La Barre. Informations au 05 59 57 17 48.

Bien manger pour bien vieillir

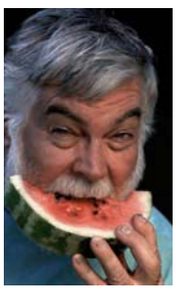

Le docteur Diaz, diplômé de médecine physique et nutrionniste, livre ses conseils "du bien manger pour bien vieillir". L'augmentation de la longévité invite à relever un défi : celui de vieillir en bonne santé. Or, une bonne alimentation contribue pour une large part à retarder le vieillissement naturel, à prévenir certaines pathologies, et à maintenir l'autonomie. Une conférence organisée par l'Université du Temps Libre.
Le 11 mars, 17 h 30. Cinéma Oscar-Anglet. Informations au 05 59 57 00 37 et www.utlanglet.fr

CONFÉRENCES

Arts et philosophie

"Renaud Camus écrit étrangement que l'art contemporain a quelque chose à voir avec le rien" (le 18 mars) et "Que signifie la phrase de Kafka : *je ne suis que littérature*" ? (le 8 avril) : Christophe Lamoure pique notre curiosité tout au long de ce cycle de conférences "Arts et philosophie" des "Mardis de Baroja" et nous donne des outils pour penser l'art.
Le 18 mars et le 8 avril à 20 h. Écuries de Baroja – 19, rue des Quatre-Cantons. Entrée libre. Contact intervenant : 05 59 52 32 88

Vivre sur Mars

Depuis des siècles, les hommes observent et rêvent d'explorer Mars, une source d'inspiration de nombreux récits de science fiction, comme *Les Chroniques martiennes* de Ray Bradbury.

Deux robots de la NASA ont découvert récemment des traces sur les roches martiennes prouvant que l'eau y a déjà coulé. Y a-t-il une vie sur la planète rouge ? Pourrait-on y vivre ? Jacques Auriau, animateur scientifique de Société d'astronomie Côte basque, nous entraîne à des millions de kilomètres de la Terre. Une conférence organisée par l'Université du Temps Libre.
Le 25 mars, à 17 h 30. Salle des fêtes de la mairie. Informations au 05 59 57 00 37 et www.utlanglet.fr

La télévision a-t-elle une influence sur ceux qui la regardent ?

Blachon

Malgré l'apparition de nouvelles technologies fascinantes, la télévision conserve son aura, et le temps moyen passé devant l'écran est de plus en plus important. Qu'est-ce qui nous est transmis ? Par la télé, sommes-nous mieux informés ou bien mieux manipulés, plus lucides ou plus conditionnés, plus actifs ou plus passifs, plus joyeux ou plus tristes ? Christophe Lamoure, professeur de philosophie, anime ce bistrot philosophique.
Le 29 mars, à 18 h 30. Bibliothèque municipale - 12, rue Albert-le-Barillier. Entrée libre. Réservation conseillée au 05 59 52 17 55

CONFÉRENCES

Sur les traces d'un troubadour oublié

Arnaut-Guilhèm de Marsan, seigneur et troubadour landais du XII[e] siècle, écrivit en occitan *L'Ensenhamen del cavaier*, le guide du savoir-vivre du chevalier. Jacques de Cauna part sur les traces de ce seigneur qui escorta Aliénor Plantagenêt pour son mariage avec le roi de Castille Alphonse VII.

Le 9 avril, à 18 h 30. Espaci Gascon, domaine de Baroja - 19, rue des Quatre-Cantons. Informations au 05 59 03 34 78 et www.acigasconha.asso.fr

Wagner et Louis II de Bavière

La carrière de Wagner (1813-1883) prit un virage spectaculaire en 1864, lorsque le roi Louis II accéda au trône de Bavière. Le jeune roi qui admirait les opéras de Wagner depuis son enfance, fit venir le compositeur à Munich. Il régla ses dettes et s'arrangea pour que son nouvel opéra puisse être représenté. La création de "Tristan et Isolde" le 10 juin 1865, eut un succès retentissant. Par Philippe Guezennec, musicologue.

Une conférence organisée par l'Université du Temps Libre.

Le 15 avril, à 17 h 30. Cinéma Oscar-Anglet. Informations au 05 59 57 00 37 et www.utlanglet.fr

À l'Université du temps libre

Le cycle de conférences de L'UTLA se poursuit. Claude Rosenheil, conférencière et professeur d'art asiatique, présente "Nomades de steppes, l'or des Scythes, l'or des Amazones", le 19 février, à 17 h 30, au cinéma Oscar. Le 18 mars, à 17 h 30, à salle des fêtes de la mairie, Hubert Delpont, professeur honoraire, propose "Parade pour une infante".

André Lagaillardie, animateur culturel, évoque l'histoire de "Rome, des anciens empereurs aux nouveaux papes", le 1[er] avril à 17 h 30, au cinéma Oscar. Enfin, Chantal Caillard Pech de Laclauze, diplômée de l'École du Louvre, dévoile "Ève ou Vénus, le nu et l'art", le 8 avril à 17 h 30.

MUSIQUE

David Olaïzola en concert

Pour beaucoup, David Olaïzola incarne le renouveau de la chanson basque. L'enfant d'Itxassou à la voix exceptionnelle est reconnu comme le digne successeur des grands chanteurs qui l'ont précédé. Dans le cadre des fêtes d'Anglet.

Le 29 février, à 20 h 30. Église Saint-Léon - 4, rue Casaubieilh. Tarif : 8 euros.Entrée libre.

Michel Etcheverry en concert

On ne présente plus Michel Etcheverry, le chanteur basque d'Hélette et grand amateur de rugby et de pelote. Sa voix a souvent été comparée à celle de son modèle Luis Mariano. Son concert est suivi d'un thé dansant. Dans le cadre des fêtes d'Anglet.

Le 2 mars, à 16 h. Salle des Congrès de la Chambre d'Amour. Tarif : 10 euros.

Jazz avec André Villéger et Alain Jean-Marie

André Villéger, saxophoniste ténor, et Alain Jean-Marie, pianiste, sont deux musiciens de jazz emblématiques. Leurs expériences musicales, leurs techniques instrumentales, leurs connaissances de l'histoire du jazz sans oublier l'amitié et le respect qu'ils se portent, nourrissent en toute liberté leur dialogue musical. André Villéger est l'un des meilleurs saxophonistes de jazz d'aujourd'hui. Musicalité, sens harmonique, sonorité, phrasé, swing, autant de qualités qui illuminent son jeu inspiré par les grands du saxophone ténor. Quant à Alain Jean-Marie, il est l'un des pianistes les plus importants de la scène européenne du jazz. Il a joué avec les plus grands : Bill Coleman, Chet Baker, Sonny Stitt, ou encore Johnny Griffin.

Les 5 et 6 mars, à 20 h, aux Écuries de Baroja - 19, rue des Quatre-Cantons. Spectacle de la Scène nationale. Informations et réservation au 05 59 59 07 27 et www.snbsa.fr. De 10 à 15 euros.

Mille chœurs pour un regard

Les Chœurs basques et les chorales Cante Broy et Erro Bat unissent leurs voix à l'église Sainte-Bernadette. Errepika, Kanta Bi et Denbora Pasa le font à l'église Saint-Joseph. Ces chorales chantent en faveur de la recherche médicale en ophtalmologie, à l'occasion de cette treizième édition. Plus de sept cents concerts sont organisés partout en France. Cette opération, à l'initiative de l'association Retina France "Vaincre les maladies de la vue", est parrainée cette année par Nolwenn Leroy. Elle reçoit le soutien des ministères de la Culture, de la Santé, de l'Éducation nationale et de la Recherche.

Le 15 mars, à 17 h. Église Sainte-Bernadette, rue Lamigotte. Le 15 mars, à 20 h 30. Église Saint-Joseph, allée de l'Empereur. Entrée : 10 euros, gratuit pour les moins de 13 ans.

Freddy Jay et Francis Lassus

Freddy Jay et Francis Lassus s'emparent pendant deux jours des Écuries de Baroja pour une master class et un concert. Freddy Jay, qui revendique deux casquettes "Groove" et "House", est reconnu pour sa virtuosité aux platines. Francis Lassus est un batteur hors pair, jouant souvent avec Sylvain Luc.

Les 25 et 26 mars. Concert le 25 à 20 h. Écuries de Baroja - 19, rue des Quatre-Cantons. Informations au 05 59 58 35 60.

Abdelak

Dans ses percussions vocales, Abdelak cherche le frisson. Il place sa voix sur des mélodies écrites comme sur des improvisations, et signe textes et musiques. Lors de son récital *Seul en scène,* récital voix et percussions, il emmène les spectateurs dans des voyages à fleur de peau, toujours avec des notes d'humour. Il anime une master class et donne un concert aux Écuries de Baroja.

Du 22 avril au 25 avril. Concert le 24 à 20 h. Écuries de Baroja - 19, rue des Quatre-Cantons. Informations au 05 59 58 35 60.

L'agenda

THÉÂTRE

L'Enseigneur

Où est le temps béni où l'enseignant exerçait un pouvoir incontestable et incontesté, où il officiait en paix et portait fièrement son sacerdoce ? Tout y est : retour sur les illusions du débutant, intronisation en salle des profs, collègues dénués de tous scrupules déontologiques ou passionnés par tout, sauf par leur matière...
"Les mots percutent, dérangent, déclenchent le rire (quelquefois plutôt... jaune) ou effraient [...]. Le résultat est assez époustouflant" (La Dépêche du Midi). Une pièce de Jean-Pierre Dopagne. Par la Compagnie 4 Cats : Mario Dragunsky, mise en scène et interprétation, et Danielle Loup, scénographie et costumes.
Les 9 et 10 avril, à 20 h. Écuries de Baroja - 19, rue des Quatre-Cantons. Spectacle de la Scène nationale. Informations et réservation au 05 59 59 07 27 et www.snbsa.fr. De 10 à 15 euros.

SPECTACLES

Aneta du Boucau

Autour du conte fantastique *Aneta du Boucau*, Koldo Amestoy, conteur, et Pantxix Bidart, chanteur musicien, proposent contes, musiques et chants en lien avec l'océan, la chasse à la baleine et l'Adour, ce "fleuve-rivière" gonflé des gaves venus des Pyrénées. Les récits sont en français, les chants en basque, français, gascon et anglais. Une création de Koldo Amestoy et Pantxix Bidart, en résidence aux Écuries de Baroja. Spectacle pour adultes et enfants accompagnés à partir de 10 ans.
Les 28 et 29 février, à 20 h. Écuries de Baroja - 19 rue des Quatre-Cantons. Informations : 05 59 58 35 60

21 FÉVRIER - 23 MARS 2008
Les Etoiles de la Glace
LES PLUS BRAVES CHAMPIONS AU MONDE DE PATINAGE DANS UN SHOW À L'INTÉRIEUR DE LE THÈME !
LES ANNÉES 80

Fondre de plaisir

Les Étoiles reviennent sur la glace d'Anglet avec un show inédit sur le thème des années quatre-vingt. Chorégraphies éblouissantes, prouesses techniques, jeux de lumière, costumes aux mille paillettes : Marina Anissina et Gwendal Peizerat, Surya Bonaly, Elena Grushina et Ruslan Goncharov, les plus grandes stars du patinage mondial, offrent un spectacle à couper le souffle. "Stars sur Glace" est le florilège du meilleur spectacle sur glace en tournée en France. Avec Brian Joubert, champion du monde en titre et le couple Isabelle Delobel et Olivier Schoenfelder, champion d'Europe c'est l'élite du patinage français qui vous entraîne dans un show ou l'émotion rivalise avec les prouesses techniques. Le seul show sur glace ou le quadruple saut est au rendez-vous !

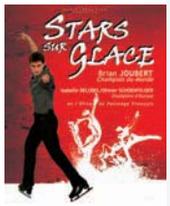

Informations à la patinoire : 05 59 57 17 30.
"Les Étoiles de la Gace" : le 8 mars à 16 h et 20 h 30. Patinoire de La Barre. Tarifs : 35 euros - Enfants (moins de 12 ans) : 20 euros. Placement libre. Points de vente habituels ou au 0892 350 205 et www.battants.com. "Stars sur Glace" : le 5 avril à 20 h 30. Patinoire de la Barre. Tarifs 33 euros, 27 euros (3-14 ans).

CINÉMA

Cargo, récit du pays des ombres

"Ce matin, à 10 heures, heure locale, le cargo Ville de Virgo*, battant pavillon français, est parti de Shanghai pour Le Havre avec à son bord cinq mille tonnes de marchandises et une vingtaine d'hommes d'équipage. Distance à parcourir : 10 400 miles. Durée estimée de la traversée : 43 jours..."*. Le temps de la traversée, nous partageons le quotidien de l'équipage qui vit un huis-clos prolongé à bord de ce porte-containers de la taille du *Titanic*.

Ce film tout public, de Charlie Rojo, a été sélectionné dans plusieurs festivals consacrés à la mer et aux voyages. La projection est suivie d'une rencontre avec Claude Villers, écrivain, journaliste et voyageur passionné de paquebots (sous réserve).
Le 12 mars, à 18 h 30. Bibliothèque municipale - 12, rue Albert-le-Barillier. Entrée libre. Informations au 05 59 52 17 55

CINÉMA

Voyage en sol majeur

Aimé, 91 ans, violoniste, s'est enfin décidé à entreprendre le grand voyage au Maroc qu'il projette depuis quarante ans. Son petit fils, réalisateur et photographe, l'accompagne. Un voyage tendre et amer, plein d'occasions gâchées et de bonheurs fugitifs. À la fois testament d'un homme modeste dont le rêve serait en quittant cette terre "d'y déposer quelque chose" et regard plein d'amour du réalisateur sur ses grands-parents. Ce film de Georgi Lazarevski, d'une grande richesse musicale, a reçu le Prix des Jeunes et le Prix du ministère des Affaires étrangères au festival Cinéma du réel 2006. Tout public.

Le 15 mars, à 18 h. Bibliothèque municipale - 12, rue Albert-le-Barillier. Entrée libre. Informations au 05 59 52 17 55.

ATELIERS

Les promenades de l'arbre

Une invitation à la promenade dans le parc écologique, à la lecture et aux échanges sur le thème de l'arbre, à travers diverses approches littéraires. Pour adultes, sur inscription, dans la limite des places disponibles. Tarif : 2 euros.
Le 16 mars, de 14 h 30 à 16 h 30. Parc écologique Izadia - 297, avenue de l'Adour. Anglet, La Barre. Informations et réservations au 05 59 57 17 48.

Semaine du développement durable

La Semaine du développement durable revient avec un thème consacré aux consommations et productions durables. En achetant, nous avons tous la possibilité de privilégier des produits plus respectueux de l'environnement. Face aux enjeux sociaux et environnementaux de notre siècle, nous devons tous consommer autrement, en privilégiant des produits plus respectueux de l'environnement fabriqués dans des conditions sociales acceptables. Le parc écologique Izadia nous invite à méditer sur ce thème avec des goûters durables d'Izadia (une rencontre entre collégiens et producteurs bio ou équitables (le 4 avril, de 10 h à 12 h). Une visite guidée éco-participative, accompagnée d'un guide est programmée le 5 avril de 10 h à 12 h. Enfin, une visite guidée sur l'importance des haies (ronces...) pour les pollinisateurs, est organisée le 6 avril, de 14 h 30 à 16 h.

Parc écologique Izadia - 297, avenue de l'Adour, à La Barre.
Informations et réservations au 05 59 57 17 48.

EXPOSITIONS

Des marins en Pays basque

Il y a vingt-cinq ans, la station navale de la Bidassoa cédait sa place à celle de l'Adour, devenant le pivot de la marine nationale. À cette occasion, en partenariat avec le service culturel de la Ville, Eric Brothé, lieutenant de vaisseau, présente l'exposition "De la station navale de la Bidassoa à celle de l'Adour", riche de nombreuses photos et ponctuée de deux rencontres : une lecture par le capitaine de frégate Christian de la Broïse et Eric Brothé, de lettres du lieutenant de vaisseau Julien Viaud sur Pierre Loti (27 février, à 20 h) et une conférence d'Alain Quella-Villéger, professeur d'histoire à l'université de Poitiers, sur "Pierre Loti, officier de marine et écrivain en Pays-Basque"(4 avril, à 18 h 30).

Du 28 février au 4 avril. Écuries de Baroja, 19, rue des Quatre-Cantons. Ouvert les après-midi (sauf week-end).

Franchir demain les Pyrénées

Les Pyrénées sont au cœur des grands couloirs européens de circulation. Aujourd'hui, près de 20 000 camions et plus de 110 000 véhicules légers les traversent chaque jour. Cette exposition propose de mieux comprendre les enjeux relatifs au développement durable, et de découvrir les scénarios d'aménagement envisagés d'ici 2020. Privilégiant l'interactivité et la manipulation, vous pourrez ainsi : gérer la circulation en heure de pointe ou lors des départs en vacances, visualiser la densité du trafic, observer la diffusion des gaz d'échappement selon la topographie de la montagne, ou encore charger les camions. Une exposition réalisée par Lacq Odyssée, CCSTI des Pays de l'Adour.

Jusqu'au 11 avril. Bibliothèque municipale - 12, rue Albert-le-Barillier. Entrée libre. Informations au 05 59 52 17 55.

"Le monde à part d'Izadia"

Une exposition de photos macro de la faune et de la flore d'Izadia, réalisée par Damien Pouillenot et Laurent Masurel. Toute la vie invisible du parc est offerte au regard du visiteur : la micro-faune benthique, celle de l'humus, la micro faune planctonique d'eau douce et d'eau marine et celle des arbres.

Photo : D. Pouillenot

Du 17 mars au 14 septembre. Parc écologique Izadia - 297, avenue de l'Adour, à La Barre. Entrée libre. Informations au 05 59 57 17 48.

JEUNE PUBLIC

Les lectures du coussin rouge

Ces lectures invitent à la découverte des contes classiques et contemporains du monde entier, pour retrouver la beauté du texte intégral original. La comédienne Manuelle Ripert les met en paroles.

Contes slaves, le 20 février, à 16 h 30.
Contes d'Asie, le 19 mars, à 16 h 30.
Bibliothèque municipale - 12, rue Albert-le-Barillier. Entrée libre. Réservation conseillée. Informations au 05 59 52 17 55.

Les petits ateliers

La lecture de ce mercredi entraîne les enfants, à partir de 4 ans, au cirque : "Vive le cirque", le 12 mars à 15 h 30. Avec "Les livres singuliers", les enfants peuvent lire et jouer avec le livre d'un artiste : *Un bout de ficelle* de Jeong-In Cha, le 22 mars, à 15 h 30. "Les histoires doudou" sont des histoires à croquer pour les tout petits (jusqu'à 3 ans) : le 22 mars, à 10 h 30 et 11 h 15.

Bibliothèque municipale - 12, rue Albert-le-Barillier. Entrée libre. Réservation conseillée. Informations au 05 59 52 17 55.

Les ateliers de l'arbre

Cet atelier de dessin et de pâte à modeler propose aux jeunes enfants de créer, en s'inspirant des livres *L'Arbre qui rêvait* et *Les Enfants du Tigre* (Éd. L'enfant lumière) qui racontent la Terre, ses habitants et l'urgence de prendre soin d'elle comme de soi.

Le 15 mars, de 14 h 30 à 16 h 30. Gratuit. Parc écologique Izadia, 297, avenue de l'Adour, à La Barre. Informations au 05 59 57 17 48.

FESTIVITÉS

Le centenaire des fêtes

Du 23 février au 9 mars, Anglet fête la Saint-Léon et le centenaire de ces festivités. Voici les principaux temps forts imaginés par le Comité des fêtes et les associations avec le soutien de la Ville. Coup d'envoi avec l'élection de "Miss fête d'Anglet" (le 23 février, à la salle des fêtes de la mairie). Le Pilotari ttiki, finale de pelote des jeunes de la Côte basque est de retour (le 1er mars, à 14 h, à El Hogar). Pas de Saint-Léon, non plus, sans messe solennelle (le 2 mars, à 10 h, en l'église Saint-Léon), sans défilé des cliques et bandas (le 2 mars). En concert, deux chanteurs basques : David Olaïzola (le 29 février, à 20 h 30, en l'Église Saint-Léon) et Michel Etcheverry (le 2 mars, à 16 h, salle des Congrès, Chambre d'amour). Mais aussi : Cacimbo, ensemble vocal (le 1er mars, à 21 h, lieu à confirmer) et la Banda des Genêts et son Harmonie (le 2 mars, à 16 h, à la salle des fêtes de la mairie). Côté spectacles, sont programmés : Music-Hall avec la compagnie Cosmopolitan (le 1er mars, à 15 h, à la Salle Saint-Jean) ; Compagnie Pierre Gil'l, spectacle pour enfants (le 5 mars, à 15 h, à la salle des Congrès, Chambre d'Amour) ; Dinbili Danbala, spectacle de danses d'Esquiule (le 9 mars, à 16 h 30, à la salle Saint-Jean). La soirée cidrerie, le 8 mars, sous le chapiteau de la Chambre d'Amour, est aussi un moment fort : coup d'envoi dès 18 h. Enfin, sont également au programme : un défilé de voitures anciennes (le 2 mars, à 15 h, à la Chambre d'Amour) ; une course de vélos à la promenade de La Barre.

Tout le programme complet et détaillé sur le site : www.anglet.fr

Omelette pascale

Le lundi de Pâques, l'omelette pascale sera battue place des Cinq-Cantons. Une tradition à la fin du Carême. Une fois le jeûne terminé, les œufs que l'on avait soigneusement accumulés étaient offerts et servaient à confectionner des omelettes.

L'origine des premiers flonflons, la formation officielle de la Société organisatrice des Fêtes patronales d'Anglet, toutes sortes de festivités…une belle histoire qui dure depuis cent ans.

Société organisatrice des fêtes patronales d'Anglet

Patinée par les ans

Parler d'un centenaire n'impressionne plus aujourd'hui. La population vieillit mieux depuis l'arrivée du réfrigérateur et des progrès de la médecine. Les maisons de retraite ont à demeure leur pensionnaire de 100 ans et plus, pas forcément frappé d'ennuis de mémoire ou de la maladie d'Alzheimer, qui se souvient qu'en ce temps-là… La main un peu tremblotante posée sur le pommeau de la canne ou du makila, l'ancien remonte le temps d'une voix qui conserve encore quelque timbre chantant. La guerre d'abord. Les guerres, même, puisqu'il y en a eu deux qualifiées de mondiales. La famille ensuite, la misère ambiante *("ah, on n'était pas bien riches mais on ne manquait de rien !"*). Certainement parce qu'on savait se contenter de peu, de ce qui poussait dans le jardin, de l'eau des fontaines pour laver le linge, le sien et celui des bourgeois bayonnais et biarrots.

LANCEMENT DES FÊTES EN 1955
Autour du maire d'Anglet, le Dr Lacroix *(centre de la photo)*, figurent au premier rang *(de gauche à droite)* : Jeanine Charbonneau, Miss Fêtes d'Anglet, le Cdt Poirier, le secrétaire de mairie, Albert Planet, le Dr Genthilhe, Henri Hiriart, Victor Mendiboure et Jean-Léon Laporte.

Et les loisirs ? Plutôt rares : les fêtes de quartier et patronales quand on avait la chance de pouvoir se divertir à Blancpignon ou à Saint-Jean. C'était au temps d'avant la télévision, juste celui de la TSF, quand on se racontait les histoires de blanchisseuses et d'évasions sentimentales dans le Pignada. Ça permettait de quitter quelques instants son quotidien, de rêver en rose, de peupler Anglet ! Alors, de ce premier centenaire du Comité des fêtes – pardon, de la Société organisatrice des fêtes patronales d'Anglet – parlons-en. Ou plutôt, consultons les plis du drapeau et découvrons sur sa patine un peu de moments joyeux de notre cité. Une constante demeure : il faut des sous pour faire la fête, et, en 1892, avant la création officielle du comité en 1908, une somme de quatre-vingts francs est allouée aux indigents ! On ne parle pas encore de Rmistes et les allocations diverses n'ont pas encore été inventées. En préparant ce centenaire, Jean Borthayre, le secrétaire de la société organisatrice des fêtes, et Pierre Lafargue sont allés feuilleter quelques registres de délibérations municipales. Ils ont aussi compulsé les archives du comité. Voici quelques extraits de ces recherches.

Les premiers flonflons remontent à 1856, et se font entendre jusqu'en 1867. Tout s'arrête ensuite, certainement en raison de la guerre de 1870. Les premiers écrits reçus en mairie concernent la société des auteurs, la SACEM, qui réclame ce qui lui revient. Sans se préoccuper du succès de la fête, mais uniquement des œuvres interprétées. Le préfet des Basses-Pyrénées, M. Henri Paul, écrit d'ailleurs en 1896 qu'il est important, en référence aux lois du 6 août 1791 (déjà) de payer sa redevance aux

DIX PRÉSIDENTS EN CENT ANS

Eugène Maisonnave est le premier président de la Société Organisatrice des fêtes patronales d'Anglet. Il occupe le poste de 1908 à 1939. Lui ont succédé monsieur Savari (1945 à 1948), Paul Bon (1949 à 1954), Gaston Magens (1955 à 1959), Albert Ospital (1960-1961), Henri Lasséougue (1962 à 1989), Jean Duhalde (1990-1991), Henri Lasséougue (1992 à 2002), Jean-François Mendiburu (2003 à 2005) et, depuis 2006, Jean-Pierre Latour.

auteurs dont les “œuvres sont jouées dans les théâtres de France”. Les premiers rendez-vous festifs, dont on ne sait pas grand-chose, sont fixés à proximité de la place Lamothe, près de l’école Jules-Ferry, sur le fronton du Brun. La place reste à réaliser. On danse à Saint-Jean, près de la mairie, et les manèges tournent dans les rues de Salies, Amédée-Dufourg… Eugène Maisonnave, dit Gaché, coiffeur à Saint-Jean, est le président du premier comité, de cette fameuse société organisatrice des fêtes patronales d’Anglet (SOFPA). Pierre Lamothe, Adrien Maisonnave, Alexandre Lafitte, Salvat Labourdique, Jean-Baptiste Mendiboure, Émile Camouseigt, Sauveur Ducazeau, Henri Borthayre, Léon Loumian, Bernardin Ferran, Jean-Baptiste Maisonnave l’accompagnent dans ce premier conseil d’administration. Le programme est des plus concis : aubade le dimanche à 8 h, bal de 11 h à midi, et de 15 h 30 à 19 h 30. Retraite aux flambeaux à 20 h 30, et reprise du bal jusqu’au dernier tramway pour Biarritz (0 h) et Bayonne (0 h 45). Le lundi, la fête se déplace aux Cinq-Cantons le temps d’une aubade, puis le bal revient à Saint-Jean. Le mardi, rebelote à Saint-Jean. Avec, pendant ces trois jours, un orchestre de huit musiciens – c’est un bel ensemble – qui fait danser la population. Ils ne sont plus que quatre pour la re-fête, huit jours plus tard.

LA FÊTE FORAINE

Les métiers forains ont toujours été présents aux fêtes d’Anglet. Jusqu’en 1938 ils étaient installés à l’école Jules-Ferry et sur le fronton du Brun (place Lamothe), De 1939 à 1954, les manèges tournaient place de la mairie. De 1955 à 1979, les forains investissent la place Lamothe. En 1980, ils sont dans le parc de Choisy, en 1981 et 1982 sur le parking de Géant Casino. Ils s’installent sur la place Quintaou de 1983 à 1998. Depuis cette date, ils font tourner les amateurs de sensations fortes à la Chambre d’Amour.

Le financement est assuré par les Angloys eux-mêmes qui sont sollicités par les membres du comité qui mettent eux aussi la main à la poche. Il existe aussi de généreux membres honoraires sur l’ensemble du BAB. On les rencontre parmi les médecins, notaires, avocats et membres de l’aristocratie locale. La mairie n’est pas très généreuse. Elle alloue une somme de huit cent cinquante francs pour les fêtes patronales et de quatre cents francs pour celle des Cinq-Cantons. Le comité paye même la SACEM (16,60 francs), l’orchestre n’ayant pas acquitté cette somme. Personne ne se précipite pour régler son dû aux auteurs ! Le reste des subsides du comité est assuré par le vestiaire, et le buffet mis chaque année en adjudication. Jean-Léon Laffargue, dit “Flappi” est le principal adjudicataire. Les forains sont logés à la même enseigne et paient leur droit de place par adjudication directement à la SOFPA. La fête foraine propose des manèges d’aéroplanes, des balançoires tournantes (pousse-pousse), les chevaux de bois de Bernet du quartier Saint-Esprit à Bayonne. Les premiers manèges tournent au pas d’une mule. Les enfants aiment autant l’équidé que les chevaux de bois, et un bambin plus intéressé que les autres est invité à tourner sur le dos de l’animal. En 1907, avant l’existence du comité, c’est le futur maire d’Anglet, le docteur François Lacroix, qui grimpe sur la mule à l’invitation d’Albert Le Barillier, sénateur-maire d’Anglet à ce moment-là.

La fête bat son plein, entre les deux guerres, s’installe là où elle peut, à Saint-Jean, Lamothe, dans la salle des fêtes de la mairie. Un comité composé de nouveaux membres se crée en 1937. Les présidents se succèdent et les secrétaires tiennent des livres d’activités, véritables minutes de notaires, calligraphiés. On y découvre, par exemple, que les fêtes de l’année 1956 n’ont pas plu à tout le monde. Le bureau entend ces récriminations, mais rétorque qu’il paraît difficile de transférer à Anglet “les fêtes de Bayonne”. “Imaginez une roméria ou un corso au mois de mars où malheureusement il y a parfois quinze centimètres de neige”, écrit le secrétaire. Il y a pourtant, inscrit au programme, des parties de pelote, des montgolfières, des courses de vaches et de cyclistes, des courses de garçons bouchers, de facteurs, de garçons de café, des jeux pour enfants, des matches de rugby anciens contre jeunes, mariés contre célibataires, rugby féminin, on procède également aux élections de Miss Anglet. Joseph Borthayre, porte le taureau de fuego et reçoit vingt francs de rémunération, pour les batailles de confettis, des femmes au chômage sont sollicitées pour remplir les poches moyennant vingt francs par jour. La vente de ces confettis rapporte quatre mille quatre cent soixante et un francs à la veille de la déclaration de guerre. La fête se veut aussi solidaire. Solidaire dans les années difficiles, la fête a aujourd’hui un autre parfum, la générosité, le partage se remarquent moins. Peut-être que ce premier centenaire donnera l’occasion aux Angloys de retrouver ces moments qui rapprochaient les citoyens il y a un siècle, quand la vie était rude et les esprits joyeux.

J-P. A

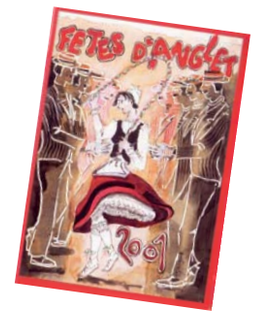

Les dessins de Chizuru Bochaton pétillent de couleurs et de fraîcheur. Ses personnages et ses animaux ont de grands yeux séduisants, ouverts sur le monde. Que du bonheur !

Photos : DR

Chizuru Bochaton

Quand la Japonaise Chizuru arrive à Anglet, le 12 mai 1993, elle parle très peu le français, uniquement avec son mari Stéphane, un Haut-Savoyard, grand sportif venu pratiquer le surf. *"Avant je n'avais jamais imaginé apprendre le français. Maintenant j'ai besoin de le parler, pour avoir beaucoup d'amis et trouver du travail"*. Il y a quatorze ans, communiquer à l'extérieur lui était difficile, alors elle se trouvait souvent seule chez elle et elle avait du temps, beaucoup de temps... Et comme elle a déjà du talent, beaucoup de talent au bout de ses pinceaux et du museau de sa "souris", Chizuru crée un journal, illustré et original, dans lequel elle raconte son roman familial. Quand on le parcourt sur son ordinateur, la vie semble un jeu, l'histoire a des couleurs aux joues, du sourire aux lèvres et se rit du temps qui passe. *"Je suis née à Nigata, ma mère était au foyer, mon père capitaine de cargo."* Suivent des pages sur son enfance à Nigata au centre de l'archipel, en bordure de la mer du Japon, avec sa grande sœur *"qui faisait des dessins : je la regardais beaucoup, je l'imitais..."* ; les années à Tokyo, deux ans aux Beaux-Arts, sept ans de travail dans des agences de publicité, dont la société de jeux télévisés Taito Corporation. Chizuru fait beaucoup de mise en pages, réalise des brochures. Oui, elle a lu le livre d'Amélie Nothomb *Stupeurs et tremblements* dans lequel cette jeune femme belge, ayant décroché un contrat d'un an dans une prestigieuse entreprise, la compagnie Yumimoto, déchante. Les humiliations et les vexations se succèdent et la soumission s'installe. Elle trouve le roman très fort mais exagéré quant à la réalité : *"je comprends Amélie, mais c'est trop, ce n'est pas normal..."*

L'envie d'ailleurs et le désir d'apprendre la langue espagnole la poussent vers d'autres horizons : trois mois au Mexique, trois mois en Espagne, puis c'est le Guatemala où elle rencontre Stéphane. Le 29 mars 1993, ils se marient au Japon. *"On a essayé de vivre à Nigata mais au bout de quatre mois, la langue était vraiment une barrière pour lui"*. Ils viennent en France, s'installent un temps en Haute-Savoie. Mais là c'est Chizuru qui trouve trop de froid tant dans les relations que dans le climat. *"J'ai dit à mon mari : emmène-moi dans un autre endroit !"* Ils optent pour le Pays basque. Mais arriver sans connaître personne signifie très clairement des difficultés pour trouver un logement. Ils campent trois mois à Ondres. Enfin, c'est la Chambre d'Amour qui leur "offre" un studio où naîtra leur fille Marie-Mitsuko. Le journal illustré s'arrête à son premier anniversaire. *"Mitsuko, cela veut dire briller, j'espère qu'elle sera brillante comme le soleil..."* Trois ans plus tard, en 1997, un autre soleil, Paul-Kenji ("sage"), arrivera dans le ciel d'Anglet. La lumière et les couleurs tissent les créations de Chizuru. Ses personnages, les animaux, ont une fraîcheur et une jovialité communicatives : Mademoiselle chenille a mis ses talons aiguilles ; Mademoiselle coccinelle fait sa toute belle, Mademoiselle Caméléon grimpe au liseron... Pas étonnant qu'elle ait illustré des livres pour enfants[1] : *La guerre des patates*, *La tête dans les étoiles*... ; une revue *Chien velu*.

Elle travaille aujourd'hui sur un projet de livres bilingues avec un éditeur du Sud-Ouest : tout ce qui touche à la jeunesse l'intéresse. Artiste prolifique, elle a créé un blog [2] très complet où l'on peut découvrir l'étendue de sa palette : près de deux cents dessins différents – la rubrique acrylique est un petit bijou – allant des histoires pour enfants aux dessins 100 % basques. En visitant cette dernière, et plus précisément *pelote2* on y voit et l'on y sent comme un pont entre les deux cultures : en noir et blanc, l'Orient et l'Occident s'harmonisent dans le yin et le yang d'une boule de cuir. Pas de doute, Chizuru a adopté le Pays basque : *"Je me sens bien ici, je me sens intégrée"*. Elle souhaiterait bien-sûr être contactée davantage par des entreprises, des éditeurs. On peut imaginer facilement ses personnages sur des robes, des t-shirts, des cartes... Son regard et sa main feraient le reste. Mais, air bien connu, les artistes vivent difficilement de leur art et Chizuru a proposé ses services comme femme de chambre à l'Hôtel du Palais de Biarritz. *"Je peux rencontrer des gens, c'est ce qui m'intéresse le plus. Connaître la différence, celle des caractères, celle des visages..."* Le sien est souriant. Il démontre à la lettre son proverbe préféré : *"Le bonheur arrive avec un sourire."*

B.A.

(1) http://www.ricochet-jeunes.org/auteur.asp?id=16345
(2) http://chizuru.artblog.fr/

chbchizuru@wanadoo.fr
Tél. 05 59 63 57 53.

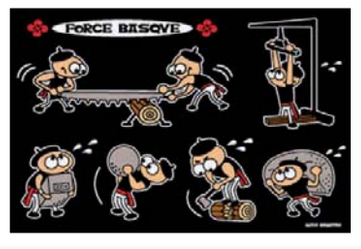

Ni à cheval, ni à pied, mais à vélo : Nicole et Jean-Pierre Rompteaux, habitants du quartier Sutar, la soixantaine sportive, enfourchent la petite reine pour un périple qui les mènera de la Tour Eiffel à la place Tian'anmen. Un parcours de douze mille kilomètres, du 16 mars au 3 août, avec un peloton d'une centaine de participants chaperonnés par la Fédération française de cyclotourisme (FFCT).
À peine descendus de vélo, les XXIXe Jeux olympiques seront déclarés ouverts.

Paris-Pékin à vélo

Échappée chinoise

Photos : R. Hélin

NICOLE ET JEAN-PIERRE ROMPTEAUX

Anglet Magazine : Paris-Pékin à vélo : c'est un projet un peu fou, non ?
Jean-Pierre Rompteaux : Non ! bien sûr que non ! Même si, à première vue, cela y ressemble ! Certes, nous allons pédaler durant douze mille kilomètres mais, si l'on regarde de plus près le trajet, les étapes quotidiennes ne dépassent pas les cent soixante kilomètres. Une distance que nous avons l'habitude de parcourir lors de nos sorties hebdomadaires. Et puis, tout au long de l'année dernière, nous avons peaufiné notre condition physique : tour de la Sicile et du nord du Portugal, ou encore, parcours d'Aubusson à Saint-Tropez et en étoile autour de Cambrils (Espagne). Sans oublier notre tour de France de la famille et des amis. Nous avons près de seize mille kilomètres dans les mollets cette année !

A.M. : Pourquoi vous lancer dans cette équipée qui ne sera pas de tout repos ?
J.-P.R. : Nous voulons promouvoir le vélo, montrer que l'on peut se déplacer autrement qu'en voiture. La bicyclette est un excellent moyen de rencontrer les autres, de partager et de voyager. C'est notre façon d'agir contre le tout voiture. Et puis c'est une façon extraordinaire d'entrer dans la soixantaine. Voyager au Kazakhstan ou au Kirghizistan, cette opportunité ne se présente pas tous les jours ! Je veux aussi montrer qu'à tout âge, on peut faire du vélo.

A.M. : Il s'agit aussi d'une expédition...
N.R. : Au-delà du défi sportif, même s'il ne s'agit pas d'une compétition, la véritable aventure est humaine. Nous allons vivre quatre mois et demi en communauté avec des personnes que nous ne connaissons pas et avec qui, a priori, nous n'avons pas d'affinités, hormis la pratique du vélo. Il va falloir s'entraider et garder intacte cette idée : ce n'est pas une course mais une randonnée.
J.-P.R. : La météo va aussi corser notre périple. Lors de la reconnaissance du parcours, les organisateurs ont rencontré la neige, le froid, la pluie et des températures très élevées, jusqu'à 45 °C. Enfin, les conditions d'hébergement seront rudimentaires. Dix jours de bivouac sont prévus. C'est sûr, ce n'est pas le club Med.
A.M. : Comment en vient-on à participer à un tel périple ?
J.-P.R. : La Fédération française de cyclotourisme, dont nous sommes membres, a eu l'idée de rallier Pékin à l'occasion des Jeux olympiques. Nous allons croiser et porter à plusieurs reprises la flamme olympique. Plus de trois cents dossiers ont été examinés par la FFCT. Une centaine ont été retenus. L'expérience de grand randonneur, la fidélité à la FFCT ou son engagement en tant qu'élu ou bénévole ont été pris en compte. Sans oublier un dossier médical justifiant d'une bonne santé.

Et le matériel ?
J.-P.R. : Tout le monde aura le même vélo, avec un cadre à ses mensurations bien sûr. Cela facilitera la maintenance et la gestion des pièces détachées. Il a été spécialement conçu pour cette expédition : il est robuste et équipé de roue 26 pouces, des roues que l'on trouve facilement.
N.R. : Et moi, j'emmène ma selle ! **N. L.**

SITE : www.parispekinavelo.com

CASSE-TÊTE CHINOIS

- 12 000 kilomètres entre Paris et Pékin, du 16 au 3 août, soit cinq jours avant l'ouverture des Jeux olympiques ;
- 12 pays traversés : France, Allemagne, Autriche, Hongrie, Serbie, Roumanie, Moldavie, Ukraine, Russie, Kazakhstan, Kirghizistan et Chine ;
- 120 jours de randonnée avec des étapes de 80 à 160 km par jour ;
- 20 jours de repos (on est soulagé) ;
- 103 cyclotouristes dont 20 femmes et 12 encadrants ;
- et aussi... 500 pneus !

SUR LA ROUTE DE PÉKIN AUSSI

Jean Guffroy, 61 ans, n'a pas non plus résisté à l'appel de l'aventure. À la mi-juillet, il quittera le quartier Saint-Jean pour X'ian (Chine), où il retrouvera Nicole et Jean-Pierre Rompteaux. Mais pas tout seul. Une trentaine de jeunes, âgés de 13 à 17 ans, tous férus de vélo et sélectionnés par la FFCT dans toute la France, l'accompagne. ***"Je ne pouvais pas laisser passer l'occasion de revenir en Chine. En 2004, j'ai pédalé de Pékin à Shanghai. Ce fut une expérience inoubliable. Je me souviens que nous voir faire du vélo pour le plaisir les faisait beaucoup rire. Je suis très heureux de cette opportunité, car il m'était impossible de m'absenter pendant plus de quatre mois. Je vais donc encadrer ces jeunes, tout au long des 1 300 kilomètres qui séparent X'ian de Pékin."***

Trio de chanteurs, Angel Lorente, Annie Mas et Martine Coser, ont baptisé leur groupe Studio 55, en écho au numéro de la rue dans laquelle habite Angel, quartier Aritxague. Ces amoureux de la chanson ont décidé de monter ensemble sur scène, sur toutes les scènes : maisons de retraite, fêtes publiques et privées, ou centres de vacances. Ils animent après-midis et soirées avec une bonne humeur communicative.

Studio 55

La scène, c'est show

Anglet Magazine : Vous chantiez et maintenant vous montez sur scène ...

Angel Lorente : Nous chantons tous les trois depuis de nombreuses années et brûlons du même désir : faire de la scène. Pour ma part, je suis beaucoup monté sur les planches dans les années soixante avec mon groupe de rock Les Météors où j'étais chanteur et bassiste. Nous nous produisions au casino municipal, en alternance avec l'orchestre de Pierre Albouy, et enchaînions les bals. Comme beaucoup de formations de l'époque, nous étions influencés par des groupes internationaux comme les Shadows ou les Spotnicks. Aujourd'hui, je retrouve les sensations que j'avais alors. C'est une expérience unique.

Martine Coser : Chanter met de la joie dans la vie. Ça rend heureux. On se laisse aller au plaisir de l'instant présent, on se coupe du mental. Et puis, c'est une thérapie. Je peux exprimer mes chagrins comme mes joies ! Je me suis mise au chant, il y a bien longtemps. J'ai entonné mes premières ballades avec Pierre Abeberry avec lequel j'ai appris à placer ma voix puis à Entrée des artistes où j'ai connu Annie.

Annie Mas : Sur scène, je donne tout ce qu'il y a en moi. Je peux exprimer pleinement mes émotions et je deviens une autre femme. Un jour, j'aimerais monter mon propre spectacle et me produire sur scène en m'entourant d'autres artistes. Quand on a goûté à ce plaisir, c'est très difficile de s'en passer.

A.M. : Quel est votre répertoire ?

Annie : Notre répertoire est éclectique. Le mien est celui de la chanson sentimentale : Jacques Brel, Isabelle Boulay, Céline Dion ou encore Nolwenn Leroy. Martine interprète des chansons plus enlevées. Elle puise dans la discographie de Piaf, Gainsbourg, Jeanne Moreau ou Liane Foly. Quant à Angel, c'est le crooner du groupe. Il chante aussi bien des chansons traditionnelles cubaines que du Salvador ou du Distel.

Martine : Le spectacle est donc très varié. Nous pouvons tenir près de deux heures de spectacle car nous chantons en alternance. Nous nous adaptons aussi à des demandes. Pour une soirée anniversaire, par exemple, nous pouvons interpréter les chansons préférées de celui ou celle que l'on fête.

Photo : I. Palé

ANGEL LORENTE, MARTINE COSER ET ANNIE MAS

Angel : Nous commençons notre tour de chant par "Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?" et terminons sur un air de Bill Haley and The Comets : "En espérant de se revoir longtemps...". Notre tour de chant est bien rôdé car nous répétons toutes les semaines, soit en configuration casque dans le studio que j'ai aménagé chez moi, soit en configuration salle au théâtre du Rideau rouge. C'est très important de trouver ses repères sur scène.

A.M. : Comment vous organisez-vous lors des spectacles ?

Angel : Nous sommes autonomes. Nous pouvons nous déplacer dans des salles qui ne sont pas équipées. Ampli (2 x 300 watts), micros, quatre enceintes de 300 watts, lumières, notre matériel est complet pour nous produire. Dans les prochaines semaines, notre groupe pourrait s'agrandir avec un auteur compositeur qui a une très grande expérience de la scène. Un autre talent à notre arc. **N.L.**

STUDIO 55
TÉL. 05 59 42 36 61 ET 06 23 70 55 08.
COURRIEL : haurentzat@9online.fr

Photo : R. Hélin

Jeunes

Il va y avoir du Sport'J

Pourquoi ne pas chausser ses baskets pendant les vacances de février ? Les Sports'J, c'est l'occasion de sortir de chez soi, de bouger et de pratiquer de nouveaux sports. Les enfants sont répartis en deux groupes : les 7-9 ans et les 10-13 ans. Au programme du 27 au 29 février, des activités ponctuelles : basket, football, roller hockey, jorky-ball, pelote, tennis de table, escrime, judo, boxe et aussi gymnastique, acrosport (1), équitation et bowling. Pendant la semaine, du 3 au 7 mars, des stages complets sont proposés : tennis, tir à l'arc, handball et acrosport.

(1) Activité qui fait appel à des notions gymniques liées à l'action tonique du corps en mouvement, en relation avec d'autres partenaires.

Du 27 février au 7 mars. Inscriptions au Centre Haitz-Pean, promenade du Parc-Belay. Tél. 05 59 03 06 45.

Tennis

Tournoi d'El Hogar

La XXVI[e] édition du tournoi "El Hogar Tennis Open" se déroule jusqu'au 30 mars prochain. Il est ouvert à toutes les catégories : jeunes et adultes, dames et messieurs, de 9 à 45 ans et plus, de non-classé à première série. Mais aussi : double messieurs, double dames et double mixte. Il est
organisé par l'Anglet-Olympique.

Informations au 05 59 63 90 30.

Glisse

Uhaina classic

Coupe de France universitaire de surf, bodyboard, longboard et bodysurf, Uhaina Classic est la fête de la glisse étudiante. Pour s'affronter sur les vagues, partager l'esprit surf et fêter la IXe édition.

Les 12 et 13 avril. Chambre d'Amour. Informations : Office de tourisme - 1, avenue de la Chambre-d'Amour. Tél. 05 59 03 77 01. Site : www.anglet-tourisme.com

Photo : DR

Photo : DR

Surf

Finale européenne du Volcom tour

Sur les vagues des plages d'Anglet, près d'une centaine de finalistes des VQS d'Europe (France, Angleterre, Portugal, Danemark, Norvège, Espagne, notamment) vont se disputer la finale européenne VQS (Volcom Qualifying Series) à Anglet. Ce tour gratuit s'adresse à de jeunes surfeurs locaux répartis en quatre catégories : "groms" (14 ans et moins), juniors (l5-17 ans), girls (moins de 25 ans) et open (18 ans et plus). L'occasion pour eux de participer à une compétition sans verser un centime. Pour les vainqueurs, il y a de nombreux lots et un billet d'avion pour la finale mondiale à Newport Beach (États-Unis, Californie) en mai prochain.

Les 26 et 27 avril, plages d'Anglet.

Chasse au trésor

Les aventuriers du Pignada

Parcours d'orientation ludique encadré par un moniteur, Les Aventuriers du Pignada sont une façon insolite de sillonner cette forêt de pins familière aux habitants d'Anglet, ou de la découvrir pour la première fois. À vos boussoles ! Le trésor est à portée de main.

Les 9, 16 et 30 avril. Informations et inscriptions : Office de tourisme - 1, avenue de la Chambre d'Amour. Tél. 05 59 03 77 01. Site : www.anglet-tourisme.com

Photo : R. Hélin

Photo : L. Masurel

Tournoi

Les mardis de la pelote

Main nue et chistera joko garbi : connaisseurs et estivants se serrent sur les gradins du mur à gauche d'El Hogar. Avant les parties, une initiation à l'histoire et aux règles est prévue afin que les néophytes puissent pleinement apprécier le jeu.

Les 8, 15 et 29 avril, à partir de 20 h 30. Mur à gauche d'El Hogar, rue de Hausquette.
Informations : Office de tourisme - 1, avenue de la Chambre-d'Amour. Tél. 05 59 03 77 01.
Site : www.anglet-tourisme.com

Human'ISA

Une maison du savoir au Togo

Illustration DR

Nounya'Etxea est la future maison du savoir à Tove Ati au Togo. C'est le projet de fin d'études des trente élèves de la promotion 2008 de l'école d'ingénieurs ISA-BTP de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, installée sur le Campus Montaury. Du 12 avril au 12 mai prochain, ils vont assurer la conception et la construction de cette maison de formation, d'information et d'accès à la culture, en partenariat avec l'Asteradhd (association togolaise d'études, de recherche et d'appui au développement humain et durable) et l'ONG Fédération nationale Léo-Lagrange. Pour porter ce projet et ceux des prochaines promotions, ces étudiants ont créé leur association Human'ISA.

Site : http://humanisa.ifrance.com

Human'ISA, allée du Parc-Montaury à Anglet

Action solidarité rugby

Quand rugby rime avec Mali

Après trois semaines passées à Bamako, au Mali, pour l'association Action Solidarité Rugby dont il est le président, Lois Duhourcau est rentré à Anglet, le 18 janvier dernier, la tête remplie de projets. Passionné par le ballon ovale, il était parti initier la jeunesse et former des animateurs tout en apportant de l'aide au développement et du soutien matériel avec l'aide du Comité du rugby malien et de l'Ambassade de France au Mali. Conquis par l'hospitalité du pays, l'association souhaite pouvoir engager une seconde mission avec davantage de moyens, et avancer dans la construction de bases solides pour le rugby malien.

Informations au 06 08 88 17 27. Site :www.solidariterugby.com

Photo : DR

Photo : R. Hélin

MICHELINE VISEUX

Littérature

Symbole et faste des arènes

Photo : R. Hélin

À travers les rituels de la corrida, Micheline Viseux, spécialiste de l'histoire du textile, s'est interrogée sur l'habit de lumière du matador.

Véritable œuvre d'art, chaque costume est unique. Il se distingue par ses couleurs et ses motifs et participe au faste du spectacle tauromachique. L'incroyable diversité des nuances et la symbolique des broderies sont ici analysées. Un entretien avec Julien Lescarret, dans lequel le jeune torero nous livre en toute simplicité ses confidences sur le choix de ses habits de lumière, complète cette étude originale. L'auteur, Micheline Viseux, documentaliste, assistante de conservatoire honoraire du musée des Arts décoratifs de Paris, département des textiles, membre du CIETA (Centre international d'étude des textiles anciens), est l'auteur de livres et de catalogues d'expositions sur l'histoire du textile : *Des dorlotiers aux passementiers, 1973 ; Broderie au passé et au présent, 1977 ; Le coton, l'impression, 1991 ; Exotisme et impression, 1994 ; Histoire du textile en Aquitaine, 2003.*

Sélection

Un Angloy aux championnats du monde Masters de surf

Le comité directeur de la Fédération française de surf a entériné la sélection pour les prochains championnats du monde Masters qui se déroulent à Punta Roca, au Pérou, du 29 mars au 6 avril. Six représentants de la France composeront l'équipe de France Masters 2008 dans trois catégories : Masters, Grand Masters et Kahaunas. Pour la catégorie Grand Masters (40 à 44 ans), la sélection française comprend l'Angloy Pierre Thouron, de l'Anglet Surf-Club, vice-champion de France de sa catégorie. Bonne chance à lui.

PIERRE THOURON

Anglet Surf photo

DESTINATION NEIGE

Des sorties à la neige sont organisées par Energy's Pays basque le dimanche : le 24 février à Gourette, le 2 mars à La Pierre-Saint- Martin, le 23 mars à Gourette et le 30 à La Pierre-Saint-Martin. Les départs ont lieu de Biarritz, Anglet ou Bayonne.
À Anglet : départ du parking El Hogar, rue Jouanetote, à 6 h 15. Tarif : entre 12,50 euros et 15 euros. Les réservations sont obligatoires, auprès du :
Bureau Information Jeunesse - 6, rue Albert-le-Barillier. Contact : Energy's au 05 59 23 50 14 et 06 82 02 51 98.

SCOUT TOUJOURS !

Dans un précédent numéro d'*Anglet Magazine*, les Scouts & Guides de France avaient lancé un appel aux bénévoles pour constituer les équipes d'encadrement. Celui-ci avait été largement entendu, et chefs et cheftaines sont venus spontanément se mettre au service des jeunes Angloys.
Aujourd'hui, l'association Scout & Guides de France lance un appel pour accueillir filles et garçons de 8 à 20 ans. Le scoutisme est une excellente expérience qui développe des capacités d'autonomie, de responsabilité, et est aussi un lieu d'apprentissage des relations humaines.
Information et contact : David Portes, chef de groupe Scouts & Guides de France. Tél. 05 59 58 24 32.

SÉJOUR D'HIVER

Pour envoyer votre enfant en séjour d'hiver, le Bureau information jeunesse dispose de catalogues d'organismes de vacances à contacter pour réserver un séjour.
Informations au Bureau information jeunesse : 6, rue Albert-le-Barillier. Tél. 05 59 58 26 50.

BRADERIE

Du 8 au 10 avril, la braderie Fripounette déballe vêtements, livres et petite brocante à la Maison pour tous. Cette vente est organisée par le club Bayonne-Biarritz Côte basque d'Inner Wheel qui s'engage dans des missions de solidarité et de proximité.
Les années précédentes, par exemple, les fonds ainsi collectés ont financé le CCAS d'Anglet, Alliance, "La crèche de Noé", "Les Mouettes" ou "La table du soir".
Maison pour tous – 6, rue Albert-le-Barillier. Du 8 au 10 avril, de 9 h à 18 h.

COVOITURAGE

Comment réduire ses dépenses de carburant et les émissions de CO_2 et de gaz à effet de serre ? Rien de plus simple, il suffit de trois clics sur www.covoiturage64.fr, un site conçu par le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, petite pierre à l'édifice planétaire dans la lutte contre le réchauffement climatique.
Plus d'infos : www.cg64.fr

PERMANENCES

Impôts : permanence, à la mairie (rue Amédée-Dufourg), le premier et troisième mardi de chaque mois, de 14 h à 16 h
Notaires : ils reçoivent à la Maison pour tous (6 rue Albert-le-Barillier), le deuxième jeudi de chaque mois de 14 h à 15 h
Avocats : ils reçoivent à la Maison pour tous (6 rue Albert-le-Barillier), un vendredi chaque mois, de 14 h à 16 h.
PACT : une permanence se tient le premier et troisième jeudi de chaque mois, de 10 h à 12 h, à la mairie (rue Amédée-Dufourg)
Conciliateur : il reçoit le mercredi matin, de 9 h à 11 h, sur rendez-vous à la mairie (rue Amédée-Dufourg).

MNS SAISON 2008

Les étudiants ou lycéens intéressés par un emploi de MNS saisonnier sur les plages d'Anglet pour l'été 2008, sont invités à déposer leur candidature à l'accueil de la Mairie, avant le 29 février 2008, sous forme d'une lettre de motivation. Il est possible aussi de l'envoyer par la poste : Mairie d'Anglet, BP 303 64 603 Anglet CEDEX ou par courrier électronique : accueil@ville-anglet.fr
À leur date d'embauche, les candidats doivent avoir 18 ans révolus, être titulaires du BNSSA et du PSE 2 régulièrement révisés, et devront réussir les tests de sélection organisés en avril 2008.
Informations au 05 59 58 31 52 ou au 05 59 58 31 53.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour les nouvelles inscriptions scolaires en maternelle et les passages en CP, les familles sont accueillies sur rendez-vous du 17 au 31 mars, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Elles le sont aussi du 1er avril au 18 avril, le mardi et le jeudi, de 13 h à 17 h.
Pièces à fournir : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile récent, numéro de sécurité sociale, CAF et contrat d'assurance scolaire ou responsabilité civile, certificat de radiation (si nécessaire), dérogation pour les enfants non-domiciliés à Anglet.
Centre de loisirs de Baroja : 19, rue des Quatre-Cantons. Tél. pour prendre rendez-vous : 05 59 58 35 63. Courriel : service.jeunesse@ville-anglet.fr

VIE QUOTIDIENNE

Besoin d'une baby-sitter, de soutien scolaire pour vos enfants, d'un animateur pour une fête d'anniversaire ou de converser en langues étrangères ? Le Bureau information jeunesse peut vous aider à trouver une solution grâce à ses services de mise en relation gratuite. Sur place aussi, une documentation sur tous les thèmes de la vie quotidienne.
Informations au Bureau information jeunesse : 6, rue Albert-le-Barillier. Tél. 05 59 58 26 50.

APPEL DE LA SPA

La SPA recrute des délégués enquêteurs bénévoles. Leur rôle est d'effectuer des enquêtes à la demande de la SPA dans le secteur géographique qu'ils ont choisi. Ils assurent aussi le suivi des animaux adoptés par les particuliers dans les refuges SPA. Ils sont aussi amenés à participer aux journées d'adoption et à tenir des stands d'information.
Informations à la SPA, 39, bd Berthier 75847, Paris CEDEX 17. Tél. 01 43 80 40 66. Site : www.spa.asso.fr

STAGES BAFA

L'association Germea, agréée jeunesse éducation populaire, forme au BAFA. Des stages de formation générale sont organisés du 24 février au 2 mars et du 26 avril au 3 mai à Anglet. Un stage d'approfondissement "Des fleurs aux étoiles" est prévu fin août à Urdos.
Information : GERMEA au 05 59 62 58 14.

RECTIFICATIF

Au sujet de l'information sur le label FSC (Forest Stewardship Council) ou conseil de surveillance des forêts, paru dans *Anglet Magazine* n° 88, nous avions écrit que "cette certification est la seule à garantir une bonne gestion des forêts et une réelle traçabilité du bois". Une Angloye, propriétaire forestier et par ailleurs membre du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest, nous fait part par courrier de précisions complémentaires. Elle écrit : *"[...] il existe en Europe un autre système de certification appelé PEFC (Programme européen des forêts certifiées) qui apporte au moins autant de garantie que les bois FSC. [...] le grand public, peu au courant de ces questions, risque d'envisager FSC comme le seul système de certification, alors qu'il est en Aquitaine extrêmement minoritaire. En effet, PEFC certifie plus de 775 000 hectares de forêt en Aquitaine, FSC n'en certifiant que quelques milliers".*
Pour en savoir plus cette lectrice avertie nous signale le site de PEFC Aquitaine : www.pefcaquitaine.org

CARNET

NAISSANCES

OCTOBRE : Jade FALLERY • Jayann LEBECQ • Elias SOYEUR • Arthur HONTAS • Paul GAUTHIER--GONZALEZ • Jaime GAUTHIER-GONZALEZ.

NOVEMBRE : Clara RAUCOULES-DELAMARCHE • Naia PINAQUY • Anna MILHAU • Manon BAUDET • Esteban HUGRON • Emma DUCHENEAUT • Oskar LASSALLE.

DÉCEMBRE : Bastien RICAUD • Koldo BEHEREGARAY.

MARIAGES

NOVEMBRE : Ludovic MERCIER et Claire PINAQUY • Emmanuel GUILLIEN et Sophie LE ROUX • Gérald BRUNEAU et Maria KOTTI DOS SANTOS • Richard LARQUÉ et Hélène CAPELLE.

DÉCEMBRE : Frédéric MIRANDE et Sandrine ORONOS • Olivier AUBER et Julie FRANCHINO • Cédric LYNAM et Sylvie DUPUY.

DÉCÈS

NOVEMBRE : Marguerite DARBLADE Vve ANNECOU-FALAGUET, 100 ans • Jeanne MARFEING Vve SURAN, 96 ans • Paulette BOUEYTES, 78 ans • Etienne BACHELET, 87 ans • Gaston MÉRAULT, 83 ans • Isabelle SAGARDIA Vve UGARIAGA, 85 ans.

DÉCEMBRE : Jacqueline CAMILOU, 80 ans • Pierre RENAUD, 68 ans • Consuelo CANAS ép. VEUNAC, 63 ans • Jean BOURDEU, 80 ans • Pierre CADET, 95 ans • Marie-Madeleine CODIN Vve DECKER, 94 ans • Henri-Louis PASCUAL, 81 ans.

HOMMAGE

Mireille CHARON-CAZAUX

Mireille Charon-Cazaux, une amie fidèle de la région et d'Anglet, n'est plus. Née en 1919, fille unique d'Édouard Cazaux, le céramiste-sculpteur Art déco, elle a fait partie du groupe d'études et de recherche du musée de Sèvres. Très proche de ses parents, elle fut l'élève de son père auprès de qui elle acquit une solide formation de céramiste. Elle a voué une admiration sans borne à ce père célèbre et a consacré les dernières années de sa vie à la rédaction de sa monographie. Elle a permis d'exposer en 1997, à la villa Beatrix Enea, une série importante de sculptures d'Édouard Cazaux, et fit, en 2001, un don important pour la collection municipale qui s'est enrichie de trois plâtres et de deux bronzes auxquels elle tenait tout particulièrement : les bustes de ses parents.

Raymond GAVEL

Raymond Gavel s'est retiré de la vie. Né au sortir de la Grande Guerre, en 1919, d'un père éminent universitaire, il avait hérité l'amour des Belles Lettres. Agrégé de Lettres classiques de grec et de latin, il enseigna à Oloron, Figeac, avant de s'installer à Bayonne où il fut professeur aux lycées Marracq et René-Cassin. Il fit profiter de son savoir de nombreuses générations de lycéens avec un sens inné de la pédagogie. Il se dévoua également au développement de sa passion, la pelote basque, en formant les jeunes talents de l'Aviron Bayonnais au joko garbi. Il était l'époux de Pierrette Gavel, disparue en 2006, qui se consacra pendant quarante ans à l'action sociale de la municipalité d'Anglet. Comme son épouse, Raymond Gavel a été inhumé dans l'intimité.

Marie-Bernadette CARRAU

Marie-Bernadette Carrau, organiste, titulaire de l'orgue de Saint-Charles de Biarritz depuis de nombreuses années, a disparu brutalement à 71 ans.
Élève du grand Xavier Darasse, chevalier dans l'Ordre des arts et lettres, elle avait débuté à l'orgue de Saint-Léon, à Anglet, où elle était née et où elle vivait. Elle fut le premier professeur d'orgue au conservatoire de Bayonne et forma la plupart des organistes de la région, où elle donna par ailleurs de très nombreux concerts. On se souvient notamment de ses deux concerts avec Oldarra l'été dernier.